

Commune de Paillant
Département des Nippes

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAL
DE PAILLANT
2009-2013**

Avril 2008

PADELAN

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL
ET À L'AGROFORESTERIE DE NIPPES**

Table des matières

REMERCIEMENTS	7
LE MOT DU MAIRE.....	9
LE MOT DU DIRECTEUR	10
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	11
1. PRÉSENTATION DU DOCUMENT	13
1.1 Résumé	15
1.2 Introduction	16
1.3 Justification du Plan de Développement Communal	17
1.4 Méthodologie	18
1.4.1 Les différentes étapes méthodologiques de l'élaboration du plan	18
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE	21
2.1 La situation géographique de la commune	23
2.2 La population.....	23
2.2.1 Le phénomène migratoire de la commune.....	23
2.3 L'organisation et l'évolution administrative	24
2.4 Le milieu physique.....	26
2.4.1.1 Les sols	28
2.4.1.2 Les mines	29
2.4.1.4 Le zonage agroécologique.....	30
2.4.1.5 Les ressources en eau.....	31
2.5 Les activités économiques	31
2.5.1 L'agriculture	31
2.5.2 L'élevage	32
2.5.3 Le commerce	32
2.5.4 Le crédit	33
2.5.5 Les coopératives	33
2.5.6 Le tourisme	33
2.6 Les infrastructures et les services collectifs	33
2.7 Les institutions publiques.....	36
2.8 Les organisations locales	37
2.9 Les organismes d'appui	37
3. ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE PAILLANT	39
3.1 Le diagnostic communal	41
3.1.1 Atouts et contraintes de quelques secteurs.....	41
3.2 La vision et les priorités de développement	47
3.2.1 La vision du développement communal.....	47
3.2.2 Les priorités de développement	47
3.3 Les axes stratégiques de développement communal	51

3.3.1 La stratégie du développement (OMD, DSNCRP)	51
3.3.2 Les schémas explicatifs et les axes stratégiques de développement .	51
3.3.3 Les axes transversaux	51
3.3.4 Le développement intercommunal.....	52
4. PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE PAILLANT	
POUR LES CINQ (5) ANS À VENIR (2009-2013)	53
4.1 Objectif global	55
4.2 Axes stratégiques de développement	55
4.3 Résumé du schéma de développement de la commune de Paillant	57
4.4 Articulation avec les OMD et le DSNCRP	61
4.4.1 Cadrage avec les orientations nationales	61
4.5 Programme d'investissement de la commune de Paillant	65
4.5.1 Objectif global du programme d'investissement	67
4.5.2 Stratégie	67
4.5.3 Projets prioritaires.....	67
4.6 Plan d'actions du PDC de Paillant	69
4.7 Répartition budgétaire.....	82
4.8 Stratégies de financement du PDC	88
4.9 Schéma de financement du PDC de Paillant.....	90
4.10 Estimation financière du PDC par programme	95
5. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION	97
5.1 Mise en œuvre.....	99
5.2 Suivi et évaluation	100
5.3 Viabilité du PDC.....	100
6. ANNEXES.....	103
6.0 Carte du département des Nippes	105
6.1 Cadre logique	106
6.1.1 Secteur agricole	106
6.1.2 Secteur éducation	113
6.1.3 Secteur santé et œuvres sociales	115
6.1.4 Secteur culture et sport	117
6.1.5 Secteur tourisme (écotourisme).....	118
6.1.6 Infrastructures de base	120
6.1.7 Gouvernance locale	121
6.1.8 Commerce et artisanat.....	122
6.2 Fiches de programmes	123
6.3 Potentialités agricoles des sols	133
6.4 Liste des participants à l'élaboration du PDC.....	138
6.5 Bibliographie	139

Liste de tableaux et de figures

Figure 1 : Localisation de la ville et la commune de Paillant	22
Tableau 1 : Caractéristiques agroécologiques de la commune de Paillant	27
Tableau 2 : Localités, points d'eau et moyens de transport de l'eau	35
Tableau 3 : Contraintes et potentialités de la commune de Paillant.....	43
Tableau 4 : Priorités de la 1 ^{re} section communale de Paillant (Salagnac)	47
Tableau 5 : Priorités de la 2 ^e section communale de Paillant (Bézin II)	48
Tableau 6 : Priorités de la ville de Paillant	50
Tableau 7 : Plan de développement de la commune de Paillant par axes	57
AXE N° 1	57
AXE N° 2	58
AXE N° 3	60
Tableau 8. Articulation des programmes du PDC avec les cadres d'orientation (OMD / DSNCRP)	62
Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant.....	69
Tableau 10.1 : Programme de relance des productions agricoles et d'élevage.....	82
Tableau 10.2 : Programme d'amélioration des performances agricoles et d'élevage.....	83
Tableau 10.3 : Programme de développement de l'écotourisme	84
Tableau 10.4 : Programme d'amélioration et de mise en place d'infrastructures de base	84
Tableau 10.5 : Programme d'accès à l'éducation pour tous	84
Tableau 10.6 : Programme d'actions de santé communautaire et des œuvres sociales (PASCO)	85
Tableau 10.7 : Programme de développement de la paix sociale, de la culture et du sport	86
Tableau 10.8 : Programme de promotion de la gouvernance locale et d'aménagement du territoire.....	86
Tableau 11 : Schéma de financement du PDC de Paillant	90
AXE I/PROJETS	90
AXE II/PROJETS	92
AXE III/PROJETS	94
Tableau 12 : Estimation financière du PDC par programme.....	95
Figure 2: Carte du département des Nippes	105
Tableau 13.1 : Cadre logique du PDC de Paillant · Secteur agricole.....	106
Tableau 13.2 : Cadre logique du PDC de Paillant · Secteur éducation.....	113
Tableau 13.3 : Cadre logique du PDC de Paillant · Secteur santé et œuvres sociales.....	115

Tableau 13.4 : Cadre logique du PDC de Paillant · Secteur culture et sport	117
Tableau 13.5 : Cadre logique du PDC de Paillant · Secteur tourisme (écotourisme)	118
Tableau 13.6 : Cadre logique du PDC de Paillant · Infrastructures de base	120
Tableau 13.7 : Cadre logique du PDC de Paillant · Gouvernance locale	121
Tableau 13.8 : Cadre logique du PDC de Paillant · Commerce et artisanat	122
Figure 3 : Carte des types de sol de la commune de Paillant	134
Figure 4 : Carte de potentialités agricoles des sols de la commune de Paillant.....	135
Tableau 14 : Superficie en ha des classes de potentialités des sols de Paillant par section communale	136
Tableau 15 : Superficie en ha par classe de risque d'érosion par section communale.....	137
Tableau 16 : Superficie en ha par type de couvert ligneux par section communale.....	137

Remerciements

Le PADELAN remercie tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document combien important pour la population de Paillant.

Cette initiative, jouissant du contexte démocratique en cours avec la mise en œuvre de la décentralisation et les élans de développement local, amènera les élus locaux au devant de la scène et l'occasion leur aura été donnée de s'approprier et de planifier le développement de leur commune avec leurs administrés.

C'est donc pour les membres de la population une occasion propice à la prise en compte de leurs préoccupations, de leurs besoins et aspirations.

Ce plan de développement est l'œuvre de tous et le PADELAN remercie encore une fois tous les acteurs et actrices du développement qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour contribuer à son élaboration.



Le mot du maire

Après deux siècles d'indépendance, Haïti se retrouve littéralement dans une situation extrêmement critique. Nombreuses sont les institutions qui conjuguent leurs efforts pour tenter de l'amener à prendre le chemin d'un lendemain meilleur. C'est dans cette perspective que la mairie de Paillant nouvellement créée a reçu l'appui du PADELAN à l'élaboration de son Plan de Développement.

Ce plan considère trois grands axes stratégiques de développement qui sont : la croissance, le développement humain et la gouvernance en accord avec les objectifs du Millénaire (OMD) de l'ONU et les trois piliers du Document National Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DNSCRP) du Gouvernement.

Les principaux domaines d'intervention sont l'agriculture et le tourisme.

Pour mettre en œuvre les projets identifiés au plan, les défis sont immenses. Cela requiert non seulement des supports financiers mais la convergence des divers acteurs et actrices de la gouvernance locale et de la société civile pour dynamiser le processus du développement local ; sans compter la velléité éprouvée du gouvernement central. Dans ce contexte, il est impératif de mettre à l'ordre du jour des collectivités la pertinence et la mise en branle d'une coopération décentralisée. C'est en ce sens que la mairie de Paillant invite ceux qui veulent aller de l'avant à prendre une meilleure connaissance du contenu des chapitres qui suivent afin de pouvoir situer où pourraient-ils précisément mettre leur quote part. Ou tout au moins, contribuer à la diffusion de ce modèle qu'est la planification du développement local.

En ces termes, nous vous souhaitons une bonne lecture au nom des Paillonnais et Paillonnaises et partageons avec vous l'espoir de laisser pour les générations futures un Paillant Vaillant.

David Sibrun
maire principal

Jean Sovenet
maire assesseur

Le mot du directeur

Au cours des dernières décennies, l'État central était le seul planificateur du développement. Les populations locales n'étaient que de simples observatrices face à l'exécution de travaux préalablement planifiés par les décideurs dans les bureaux centraux. Et ces travaux très souvent ne correspondaient pas à leurs aspirations.

10

Nous savons pertinemment que le développement implique la transformation des structures économiques, politiques et sociales; de ce fait, il ne peut se faire sans l'implication des collectivités territoriales.

Ce présent document se veut un essai. Un essai où les populations locales, les élus et les organisations de la société civile de diverses tendances, accompagnés par le PADELAN, se sont réunis pour discuter des différents problèmes de leur communauté et pour trouver des solutions ponctuelles à leur situation d'extrême précarité, tout en poursuivant des perspectives sur le long terme.

Cet essai exprime la relève d'un grand défi, celui de la participation citoyenne et de la bonne gouvernance qui se révèlent incontournables pour aboutir au développement économique et social auquel aspirent les communautés déshéritées et exclues.

Un essai où toutes ou presque toutes les aspirations des communautés locales sont reflétées en tenant compte des objectifs et, si elles arrivent à être concrétisées, elles peuvent apporter un changement quantitatif et qualitatif dans la situation des populations locales. Ces réalisations constitueront donc les bases pour un réel changement au sein des communautés et un espoir pour les jeunes qui doivent assurer la relève.

Cette démarche concertée de planification locale s'inscrit dans le cadre des objectifs du Millénaire fixés par les Nations Unies et du DNSCRP de l'État Haïtien. Les projets qui auront à être exécutés au cours de ce processus constitueront les premières pierres ou les jalons d'un changement si longtemps recherché.

Fritz VAVAL, directeur du PADELAN

Acronymes et abréviations

AeA	Aide & Action
BCA	Bureau de Crédit Agricole
BME	Bureau des Mines et de l'Énergie
CASEC	Conseil d'Administration des Sections Communales
CCS	Comité Communal de Suivi
CDC	Conseil de Développement Communal
CDSC	Conseil de Développement des Sections Communales
CNSA	Commission Nationale de Sécurité Alimentaire
CODIANIP	Coopérative des Intrants Agricoles de Nippes
COFRAC	Coopérative Fraternité de Carrefour-Dent
COPOSNIP	Coopérative de Production de Semences de Nippes
CRAS	Centre de Recherche Agricole de Salagnac/Madian
CRS	Catholic Relief Service
DSNCRP	Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
EDH	Électricité d'Haïti
GRAMIR	Groupe de Recherche et d'Appui au Milieu Rural.
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et de l'Informatique
MHAVE	Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PADELAN	Projet d'Appui au Développement Local et à l'Agroforesterie de Nippes
PDC	Plan de Développement Communal
PIC	Plan d'Investissement Communal
RFU	Registre Foncier Urbain
UCS	Unité Communale de Santé

1. Présentation du document

1.1 Résumé

Avec un fort potentiel agricole et touristique, la commune de Paillant s'est fixée de grandes ambitions, mais néanmoins réalistes, à travers ce document.

Il présente les grands objectifs définis par les communautés paillantines dans lesquels sont inscrits la gouvernance locale, la modernisation de l'agriculture et de l'élevage, le commerce, les transports, la construction d'infrastructures de base, la protection de l'environnement et du cadre de vie, l'éducation et la santé, la valorisation de la culture et des sports.

Il traduit les priorités des communautés locales et des autorités communales qui ont insisté sur la nécessité de **promouvoir la gouvernance locale à travers le renforcement des capacités des institutions et organisations locales, de satisfaire les besoins essentiels et d'assurer les services de base.**

Le plan réserve une grande place à la protection de l'environnement, les risques et désastres ainsi qu'à la promotion de la femme. Il présente les alternatives pour marier l'écologie à l'économie et dynamiser davantage les jeunes et les femmes en facilitant leur participation effective à l'édification d'une commune moderne et prospère.

Le document comporte 5 chapitres : le premier présente le contexte général du plan et la méthodologie utilisée; le second, le profil de la commune; le troisième, le diagnostic communal et les axes stratégiques; le quatrième, le plan d'actions, le plan d'investissement ainsi que les stratégies de financement; en cinquième et dernier chapitre, le dispositif de mise en œuvre du plan et les conclusions.

Il s'agit par ce document, d'offrir des perspectives de développement en adéquation avec les potentialités de la commune à travers un plan de développement communal flexible qui tienne compte du contexte social, économique, politique, culturel, national et mondial, en s'inspirant des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et du Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP).

1.2 Introduction

Haïti a un paysage montagneux et accidenté qui a sévèrement perdu de sa couverture forestière. Une situation provoquant l'érosion des sols avec des répercussions négatives sur la production agricole et la vie des populations. Étant donné que la plus grande partie de la population haïtienne vit en milieu rural et dépend fortement de l'agriculture, ces problèmes ont inexorablement provoqué l'exode vers les villes et l'émigration, notamment des jeunes. C'est donc une situation qui convoque l'urgence de préserver la vie rurale haïtienne dont la population, toujours plus croissante, est principalement constituée d'enfants et de personnes âgées.

Ce constat est valable pour tout le département des Nippes qui subit une fuite de ses jeunes vers la capitale, voire même vers les pays étrangers. Ceux-ci manifestent, dans leur majorité, un manque d'intérêt pour leur milieu qui ne leur offre aucune perspective.

Les diagnostics socio-économiques, paysagers, environnementaux et urbains réalisés par Oxfam-Québec et le gouvernement haïtien à travers le Projet d'Appui au Développement Local et à l'Agroforesterie de Nippes (PADELAN) ont permis de faire ressortir les atouts et les points faibles de la plupart des communes des Nippes, et d'identifier les enjeux territoriaux. Ceci servira à construire des projets d'aménagement et de développement durable considérés comme prioritaires pour le département, qui a encore des potentialités non exploitées pouvant susciter l'intérêt des jeunes ainsi que des investisseurs nationaux et internationaux.

Après Petite Rivière de Nippes, le PADELAN offre à Paillant et à Anse-à-Veau la possibilité d'engager leur dynamique de changement à travers un Plan de Développement Communal (PDC) articulé autour des enjeux locaux, nationaux et mondiaux mentionnés dans les OMD et le DSNCRP.

Pour la commune de Paillant, il s'agit par ce PDC de :

- préserver les éléments de l'identité communale,
- améliorer la qualité de vie des habitants,
- assurer un développement communal maîtrisé et harmonieux,
- adapter le développement communal à ses potentialités et à sa vocation,
- affirmer le rôle de Paillant en tant que commune active et un des pôles attractifs du département des Nippes, voire du Grand-Sud, dans le domaine de l'écotourisme.

Des divers ateliers qui ont eu lieu avec la population de Paillant, il est ressorti que cette dernière apprécierait non seulement le cadre de vie encore rural et tranquille qu'offre le paysage communal, mais également d'obtenir une certaine convivialité, une harmonie entre l'écologie et l'économie. Elle a défini, en ce sens, une double

vocation : « **agricole et écotouristique** » avec dans l'ensemble, une **vision** de développer graduellement le potentiel communal tout en gardant son originalité.

Traduire objectivement cette vision, exploiter valablement la vocation communale, est la raison d'être de ce PDC qui est le reflet d'un développement souhaité, voulu par la population qui en est la principale artisane. Il incombe à tous les partenaires actuels et futurs de la commune de Paillant de respecter ce choix fait à travers ce plan de développement.

1.3 Justification du Plan de Développement Communal

Les communautés du département des Nippes portent un grand intérêt au développement et tant que moyen d'activer la croissance économique et de lutter contre la pauvreté. Le contexte des élections libres de 2006 en Haïti couplé avec la mise en œuvre de la décentralisation, amènent les élus locaux au devant de la scène et c'est pour eux l'occasion de s'approprier et de planifier le développement de leur commune avec leurs administrés.

Mais le défi reste entier, avec des collectivités dépourvues de ressources humaines et matérielles, des communes où tout est prioritaire, avec des populations dont les besoins essentiels peinent à être satisfaits.

Un défi que la commune de Petite Rivière de Nippes a tenté de relever il y a cinq ans en élaborant son plan de développement avec l'appui d'Oxfam-Québec à travers le PADELAN. Certaines communes du pays ont déjà préparé leur plan de développement, d'autres comme Paillant et Anse-à-Veau s'activent pour avoir le leur.

Anse-à-Veau et Paillant sont deux communes limitrophes au niveau de la montagne, Petite Rivière de Nippes et Paillant sont également limitrophes, mais à deux niveaux (côtes et montagne). Confrontant en majorité les mêmes problèmes, ces trois communes présentent un fort potentiel. L'élaboration de leur plan de développement favorisera leur interconnexion et leur complémentarité. Elles n'ont que rarement l'occasion de porter leur réflexion plus loin que leur quotidien ; cette initiative leur permettra donc de mieux appréhender leurs problèmes et proposer des solutions plus adaptées à leurs besoins et priorités.

17

À Paillant, toutes les forces vives locales ont été mobilisées pour élaborer ce plan de développement qui pourra aider le conseil communal, les conseils de développement et les associations de la diaspora à assurer un développement harmonieux de leur commune. Les communautés ont pris conscience de l'importance d'un tel plan sans lequel les actions continueront à être exécutées de façon dispersée et

disparate, donc sans effets, ce qui découragerait les acteurs et intervenants locaux et étrangers.

Prenant en compte de façon équitable les points de vue et les besoins des femmes, des hommes, des jeunes et des couches marginalisées dans tout le processus de prise de décisions lié en particulier à l'agriculture, l'éducation, la santé, l'eau potable et l'amélioration de l'environnement économique, qui constituent leurs domaines prioritaires, ce PDC sera l'outil idéal pour bâtir l'avenir de la commune de Paillant.

Il porte une empreinte écologique, présentant une illustration claire du développement durable. Il se base sur une **démarche alliant l'écologie à l'économie** où un niveau de vie suffisamment bon doit être atteint et maintenu, avec une répartition juste des moyens sociaux, tout en satisfaisant les besoins essentiels dans un environnement sain et protégé.

1.4 Méthodologie

La méthodologie adoptée dans le cadre de l'élaboration de ce plan est participative. Elle place les communautés au centre des réflexions et des actions dans un contexte d'appropriation générale pour bien définir leurs besoins et trouver des réponses efficaces, tout en impliquant les pouvoirs locaux dans le processus.

C'est donc un effort participatif, sans exclusion, qui s'est concrétisé par l'implication des Conseils de Développement des Sections Communales (CDSC) et du Conseil de Développement Communal (CDC) avec l'appui-accompagnement du PADELAN.

1.4.1 Les différentes étapes méthodologiques de l'élaboration du plan

- ☛ **La structuration du milieu**
- ☛ **La mise en place et la structuration des Conseils de Développement** (formation, sensibilisation, règlements internes, etc.)
- ☛ **La sensibilisation sur la planification locale :** Cette étape consiste en des échanges sur le processus de planification communale, sur le but et le bien-fondé d'un plan de développement communal et sur son contenu.
- ☛ **La phase de collecte et d'analyse des données :** Le PADELAN a commandité un ensemble d'études pour faciliter l'élaboration du plan sur la base d'une connaissance réelle du milieu, complétées par des recherches documentaires.

- ☛ **L'atelier de priorisation et de programmation :** Sur la base des besoins recueillis aux différents niveaux d'animation, un atelier de priorisation des besoins est organisé avec les CDSC.
- ☛ **La rédaction et la restitution du rapport provisoire**
- ☛ **L'adoption du rapport définitif :** Cette dernière phase est l'œuvre du CDC et des membres de la société civile appuyés par le PADELAN qui, après vérification de la conformité selon les termes de références du document, décident de l'adopter.

2. Présentation générale de la commune

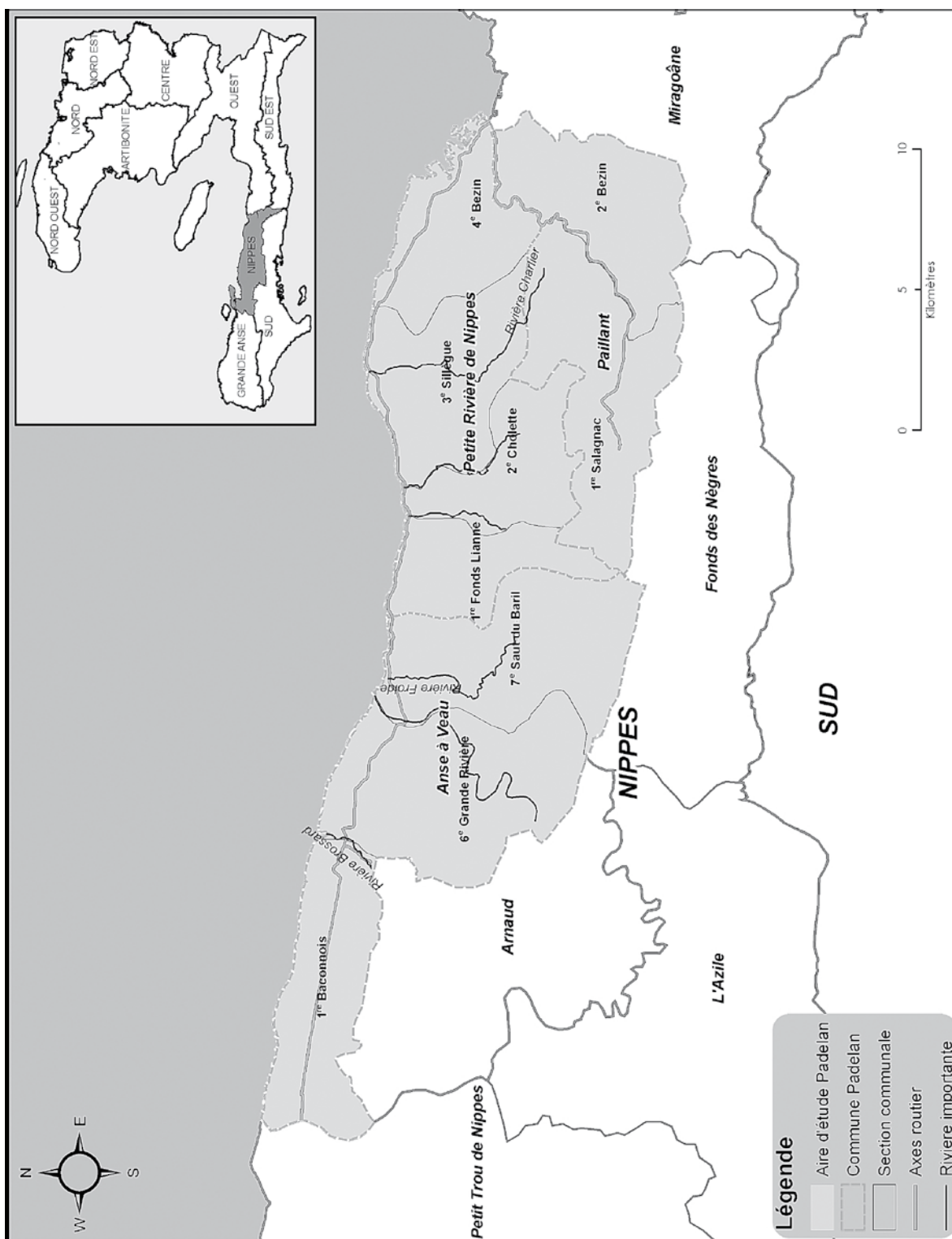


Figure 1 : Localisation de la ville et la commune de Paillant

2.1 La situation géographique de la commune

La commune de Paillant est située à 130 km au sud-ouest de Port-au-Prince, dans la partie est du département des Nippes, sur le flanc est du massif de la Hotte, entre 18,2° et 18,3° de latitude nord d'une part et entre 73° et 73,2° de longitude ouest d'autre part. Elle est bornée au nord par la commune de Petite Rivière de Nippes, au sud par la commune de Fonds-des-Nègres (section Pernerle), à l'est par la première section Chalon de Miragoâne, chef-lieu du département des Nippes, et à l'ouest par la commune de l'Anse-à-Veau (Cf. annexe 6.0).

Jadis, un quartier de Miragoâne dans le département de la Grande-Anse, Paillant est élevée au rang de commune d'après la loi du 30 octobre 2003 dans un nouveau département dit des Nippes. Elle couvre une superficie de 73,4 km² avec un périmètre de 55,5 km.

La figure 1 ci-contre localise la commune de Paillant.

2.2 La population

De par sa situation géographique, la commune de Paillant est constituée d'un brassage de populations venues de plusieurs régions telles La Gonâve, Fonds-des-Blancs, Petit-Goâve, Baint, etc., attirées par la présence d'une compagnie minière (Reynolds Haitian Mines) exploitant la bauxite du plateau de Rochelois dans les années 1957 à 1982.

La commune de Paillant a une population de 19 300 habitants, dont 3,44 % vivent au niveau de la ville, 96,56 % vivent dans les zones rurales et se répartissent comme suit : 53,46 % dans la section de Salagnac, 43,10 % à Bézin II. La densité de la population de Paillant est de 263 habitants/km². Au niveau des ménages, la tendance moyenne est d'environ 5-6 personnes par famille.

2.2.1 Le phénomène migratoire de la commune

23

Dans la commune de Paillant, la pression démographique a exercé une grande influence sur le découpage égalitaire entre tous les héritiers des propriétés laissées par leurs proches à partir des années 40.

Ces agriculteurs devaient vivre avec un espace quatre (4) fois plus restreint que celui de leurs parents, ce qui a provoqué le début d'un exode vers la capitale dans un premier temps.

L'émigration vers Port-au-Prince atteignait jusqu'à 14% de la descendance née sur le plateau de Rochelois, par exemple. Ce phénomène allait modifier les règles sociales sur l'héritage et la transmission du foncier. La pression sur la terre allait se faire sentir très vivement, favorisant ainsi les aînés des familles par rapport aux autres enfants et poussant les plus jeunes à émigrer. Les agriculteurs prenaient, en majorité, la direction des villes du pays (1960-1980) et vers les années 1980-1990, l'émigration vers l'étranger s'intensifiait de plus en plus (France, Guyane). À l'inverse, un grand nombre de personnes intégrait le plateau en provenance d'autres zones du pays comme La Gonâve (VALMÉ, 2002).

L'émigration vers l'étranger continue encore, les gens font beaucoup d'efforts pour aller à l'étranger ou pour y envoyer un de leurs enfants. Certains se sont même endettés pour y parvenir. À Paillant, le transfert d'argent des parents émigrés constitue pour un grand nombre de familles une proportion très importante de leur revenu. La construction en dur dans certaines localités pourrait donner une idée du volume de transfert injecté dans cette commune (Bellande, 1998).

2.3 L'organisation et l'évolution administrative

Sur le plan administratif, la commune de Paillant comprend :

- ↳ la ville de Paillant,
- ↳ la 1^{re} section communale de Salagnac,
- ↳ la 2^e section communale de Bézin II.

La première section communale de Salagnac compte 18 habitations et la deuxième section Bézin II en a 10 (IHSI, 1982a, Anonyme, 2003).

Avant 2003, Paillant dépendait de Miragoâne et n'avait que des chefs de section rurale. Devenue commune, elle est administrée actuellement par un conseil communal ou municipal de trois membres (le maire ou la mairesse titulaire et deux adjoints ou adjointes) et des organes de section communale suivant le Décret du 1^{er} février 2006. L'organisation des sections communales de Paillant repose sur l'Assemblée de la Section Communale (ASEC), le Conseil d'Administration de la Section Communale (CASEC) et le Conseil de Développement de la Section Communale (CDSC).

Le PADELAN, dans le cadre de ses interventions, a notamment appuyé en 2007 le montage et la structuration des mécanismes de participation au développement communal tels le CDC et les CDSC. Selon le décret du 1^{er} février 2006, ils sont formés dans le but de favoriser la participation et le développement local.

Le Conseil de Développement Communal (CDC) est formé par :

- ⇒ le maire ou de la mairesse titulaire ou de l'un(e) de ses assesseurs ;
- ⇒ le secrétaire général de la mairie ;
- ⇒ un membre de l'ASEC par section communale ;
- ⇒ un coordonnateur ou une coordonnatrice du CASEC par section communale ;
- ⇒ des représentants et des représentantes de tous les secteurs organisés d'envergure communale à raison d'un (1) délégué par secteur ; s'il y a plusieurs organisations ou groupements dans un même secteur, ils s'entendront sur un système de roulement permettant à chacun d'exercer le droit de représentation pendant une fraction de la durée du mandat ;
- ⇒ des représentants et des représentantes de toutes les instances déconcentrées de l'État intervenant dans la commune, à raison d'un (1) délégué par instance ;
- ⇒ des représentants et des représentantes de tous les organismes de coopération décentralisée et de toutes les ONG intervenant dans la commune, à raison d'un (1) délégué par institution ;
- ⇒ trois (3) notables connus pour leur autorité morale et leur attachement à la communauté ; ils seront choisis par le reste des membres.

Le CDC, réuni à l'ordinaire, possède les mandats suivants :

- ☛ Il planifie le processus d'**élaboration du PDC** ;
- ☛ Il élit son comité exécutif, à l'exception de son président et de son vice-président à moins que ceux-ci désistent ;
- ☛ Il forme le **Comité de Suivi et d'Évaluation** ;
- ☛ Il forme les commissions techniques ;
- ☛ Il ratifie la nomination des agents de suivi ;
- ☛ Il reçoit les rapports des différents comités, des commissions techniques et des agents de suivi, les sanctionne et fait les recommandations nécessaires ;
- ☛ Il se donne un plan d'actions annuel et désigne les instances responsables de l'exécution de ces différentes composantes ;
- ☛ Réuni à l'extraordinaire, il traite des dossiers pour lesquels la convocation est faite.

Le Conseil de Développement de Section Communale (CDSC) est formé :

- ⇒ des trois (3) membres du CASEC ;
- ⇒ de trois (3) membres de l'ASEC ;
- ⇒ de deux (2) représentants par habitation, par quartier et par village ;
- ⇒ des représentants de tous les secteurs organisés de la section communale, à raison d'un (1) délégué par secteur ;
- ⇒ des représentants de toutes les instances déconcentrées de l'État intervenant dans la section communale, à raison d'un (1) délégué par instance ;
- ⇒ des représentants de tous les organismes de développement et toutes les ONG intervenant dans la Section, à raison d'un (1) délégué par institution ;
- ⇒ d'un maximum de trois (3) notables connus pour leur autorité morale et leur attachement à la communauté.

Le CDSC, réuni à l'ordinaire, possède les mandats suivants :

- ☛ Il élit son comité exécutif, à l'exception de son président et de son vice-président dans les cas où les membres du conseil communal veulent exercer de plein droit ces fonctions;
- ☛ Il met en branle le processus d'élaboration et adopte le plan de développement de la section communale;
- ☛ Il forme les autres comités et les commissions techniques;
- ☛ Il reçoit les rapports des différents comités statutaires et des commissions techniques, les sanctionne et fait les recommandations nécessaires;
- ☛ Il se donne un plan d'actions annuel et désigne les instances responsables de son exécution.

2.4 Le milieu physique

La commune de Paillant, de par sa configuration, peut être divisée en deux grandes zones : la zone du haut-plateau (plateau de Rochelois) et la zone du bas-plateau. Le haut-plateau jouit d'une pluviométrie clémente allant de 1600 à 2600 mm/an avec une température relativement basse, variant de 19 à 24°C. Cette variation de température se fait suivant deux (2) grandes périodes :

- d'octobre à février, au cours de laquelle la température passe de 22,6°C à 19,8°C en général et exceptionnellement à 16 ou 17°C.
- de mars à fin du mois août pour une température moyenne de 20 à 23,2°C (VALMÉ, 2002).

À Paillant, on peut distinguer une saison pluvieuse et une saison sèche. La saison pluvieuse, entrecoupée par une période sèche (deuxième décade de juin à première décade de juillet) va d'avril à octobre, avec parfois un prolongement jusqu'au mois de novembre. La saison sèche s'étend de novembre à mars (ARISTE, 2004).

Dans les zones de basse altitude (10-300 m), la température est élevée et peut atteindre 28°C, la pluviométrie est faible.

Les différentes zones agroécologiques alternent entre montagnes très humides, montagnes humides, mornes et collines semi-humides, mornes et collines secs, mornes et collines semi-arides et plateau sec.

La première section est dans la région physiographique du plateau de Rochelois. Son relief présente des pentes douces (moins de 10 %) et le réseau hydrographique est peu dense.

Au niveau de la deuxième section Bézin II, la topographie est très escarpée et le réseau hydrographique est très dense.

Presque chaque habitation est traversée par une ravine qui mérite d'être corrigée et dont les bassins versants doivent être aménagés.

Le tableau ci-dessous décrit les caractéristiques des zones agroécologiques de la commune de Paillant.

Tableau 1 : Caractéristiques agroécologiques de la commune de Paillant				
Aires agro-écologiques	Zones	Altitude (m)	Pluviométrie (mm)	Cultures dominantes
Montagne très humide	⇒ Salagnac ⇒ Nan Trankil	> 800	> 2 000	- marachères (climat tempéré) - tubercules (igname, pomme de terre, patate)
Montagne humide	⇒ Mussotte ⇒ Sainte-Croix ⇒ Calaba ⇒ Chasseau ⇒ Trahison	600-800	1 000-2 000	- marachères - haricot - café
Morne et colline semi-humides	⇒ Chevalier ⇒ Viel ⇒ L'Étang-Rey ⇒ Paillant ⇒ Jean-Louis	300-600	800-1 000	- maïs - patate - manioc - haricot - pois congo
Morne et colline secs	⇒ Carrefour-Dent	300-600	400-800	- pois congo - manioc - maïs
Morne et colline semi-arides	⇒ Deroncelay ⇒ Dadier	300-600	< 400	- très peu d'agriculture - production de charbon
Plateau sec	⇒ Duverger ⇒ Bétin	variable	< 800	- sorgho - pois congo - arachide - manioc - maïs
Source : CNSA, 1999				

2.4.1 Les ressources naturelles

2.4.1.1 LES SOLS

28

Les sols de Paillant sont de type ferralitique (rouge bauxitique, très poreux, pauvres en éléments fertilisants et en matière organique, avec faible capacité d'échange cationique et forte concentration d'oxydes de fer et d'aluminium dans les zones de haute altitude) et calcimagnésiens ou rendzines (poreux, de faible profondeur, caillouteux, saturation en base, fort taux de calcaire actif) en basse altitude. Leur profondeur pour l'ensemble de la commune varie de l'affleurement rocheux à 78,33 cm (Cf. Carte des potentialités agricoles des sols/Annexe 6.3, page 133).

Dans l'ensemble, on rencontre trois grands groupes de sol dans la commune :

- Le groupe des sols ferralitiques, plus ou moins profonds, caractérisés par une faible capacité d'échange cationique mais une forte capacité de ressuyage ;
- Le groupe des sols de type rendzine, de couleur rouge foncé, caractérisés par leur faible épaisseur et l'importance des cailloux dans leur profil. Leur faible capacité en rétention d'eau et les obstacles à l'enracinement rendent difficile l'alimentation hydrique des plantes lors des périodes de sécheresse ;
- Le groupe des sols qui se sont développés sur calcaires marneux ou sur basalte, généralement bien pourvus en matières organiques. Ils sont sujets à l'érosion et favorisent, sur pente, la formation de ravines. Ces sols qui couvrent une grande partie de la région sont couramment appelés « terres noires ».

Ces groupes de sols appartiennent à des étages climatiques différents. On distingue, en particulier, « les terres fraîches » situées entre 700 et 800 m d'altitude, où la température moyenne annuelle est comprise entre 21 °C et 24 °C, et les « terres chaudes » des étages les plus bas correspondant à une température entre 25 °C et 28 °C (SACAD/FAMV, 1994).

2.4.1.2 LES MINES

Les mines de bauxite de Rochelois (Paillant)

Le gisement de bauxite de Rochelois a été exploité par la Reynolds Haitian Mines de 1957 à 1982. Pendant cette période, environ 13 millions de tonnes de bauxite furent extraites. Un litige né entre l'État et la Société, suite à la fermeture de la mine s'est terminé le 30 juin 1992 par le transfert des biens et des installations de la Reynolds à l'État haïtien. Le marché de la bauxite est devenu difficile, compte tenu des nombreux gisements actuellement en exploitation dans le monde.

Cependant, une campagne de promotion peut permettre de trouver des investisseurs potentiels, étant donné la tradition minière de ce site anciennement exploité par une compagnie de la taille de la Reynolds, la disponibilité des installations et la proximité géographique d'Haïti par rapport au marché nord-américain.

En dehors des 2,5 millions tonnes de réserves encore disponibles dans la région de Miragoâne, il existe d'autres gisements de bauxite sur lesquels des études additionnelles doivent être réalisées :

@ plateau de Rochelois (Paillant) : Six (6) millions de tonnes, 3,4 % de silice et 48 % d'alumine.

Source : Bureau des Mines et de l'Énergie (BME)

Depuis, une expérience de reboisement par l'implantation de pinèdes sur les espaces les plus menacés par l'érosion a été entreprise.

À noter que la ville de Paillant hérite des belles villas plus ou moins intactes qui hébergeaient les cadres de la compagnie minière Reynolds Mining CO, perchées sur une colline jouissant d'un climat sain et d'une température fraîche toute l'année.

2.4.1.3 LA VÉGÉTATION

La végétation arborée, arbustive et herbacée varie avec les étages agroécologiques en densité, en diversité et en espèces dominantes. On distingue la présence du neem (*Azadirachta indica* L.), du bayarone (*Prosopis juliflora* L.), de l'avocatier antillais (*Persea americana* L.), du laurier (*Ocotea leucoxylon*), de la trompette (*Cecropia peltata*), des agrumes (*Citrus spp.*), du cèdre (*Cedrela odorata* L.), du grévilia (*Grevillea robusta*), du casuarina (*Casuarina equisetifolia* Forst), du pin (*Pinus occidentalis* L.) dans la strate arborée.

Au niveau de la strate arbustive, sont observés les bananiers (*Musa spp.*), le ricin (*Ricinus communis* L.), le goyavier (*Psidium guajava*), les annonacées (*Annona spp.*) et le caféier (*Coffea arabica* L.). Dans la strate herbacée, le maïs (*Zea mays*, L.), le sorgho (*Sorghum vulgare* L.), le pois congo (*Cajanus indicus* Spreng), le haricot (*Phaseolus vulgaris* L.), le chou (*Brassica oleracea* L.), la patate douce (*Ipomea batatas* Lam), les ignames (*Dioscorea spp.*), etc., sont très présents.

2.4.1.4 LE ZONAGE AGROÉCOLOGIQUE

Paillant est foncièrement une commune rurale agricole. L'espace est reparti en zones de cultures denses et intensives (haut première section Salagnac), zones d'agroforesterie et de cultures extensives (Lebrun, Georges, Berkin, etc.), zones de cultures moyennement denses (Carrefour-Dent, Duverger) et zones de racks (Deroncelay).

La commune de Paillant est divisée en étages agroécologiques. Suivant l'altitude, les cultures dominantes et la couverture arborée, quatre étages agroécologiques ont été distingués :

Étage 1 : zone côtière à moins de 250 m couvrant 9,14 km²;

Étage 2 : zone semi-aride entre 251 et 500 m sur une superficie de 9,72 km²;

Étage 3 : zone de moyenne altitude entre 501 et 750 m dont la superficie approximative est de 15,23 km²;

Étage 4 : zone de plateau frais et humide à plus de 750 m d'altitude sur une superficie de 39,31 km².

2.4.1.5 LES RESSOURCES EN EAU

En ce qui concerne les eaux de surface, quatre sources peuvent être mentionnées dans la commune de Paillant : source Grand-Saut à Belle Hôtesse, Févé à Dargousse, Lebrun à Lebrun et source Viel à Viel. La source Lebrun est captée. Les sorties à Lebrun débitent 3,3574 litres (0,0033574 m³) par seconde au 1^{er} juillet 2006.

Des habitants de la zone estiment que 80 % du volume d'eau débité par la source vont à Miragoâne. La source Viel est captée aussi. Une seule fontaine aménagée à l'intention des résidents de l'habitation débite 1,73 litres (0,00173 m³) par seconde au 1^{er} juillet 2006.

2.5 Les activités économiques

Les principales activités auxquelles les populations de Paillant s'adonnent sont l'agriculture, l'élevage et le commerce.

2.5.1 L'agriculture

Les agriculteurs de Paillant pratiquent les cultures en associées ou simples suivant leur localisation. La commune est divisée en deux (2) zones agricoles :

- 1) **Zone fraîche - zone d'altitude (600 m-1 000 m)** on cultive le haricot, le manioc, l'igname, le maïs. Les agriculteurs de cette zone font plusieurs récoltes au cours de l'année. Tout au long de l'année, on rencontre des parcelles en cultures maraîchères (chou, carotte, pomme de terre). Il y a trois (3) campagnes pour le haricot : janvier-mars, juin-septembre et octobre-décembre. Les associations de cultures sont : haricot-maïs-manioc-igname-patate-igname-chou. Le plus souvent le chou, la carotte et le haricot sont en culture simple.
- 2) **Zone de basse altitude (0-600 m)** Au niveau de ces zones, on rencontre des cultures à base céréalière : sorgho, maïs, pois congo, pois de souche, haricot.

Dans ces deux (2) zones, la banane est surtout cultivée à proximité des habitations.

2.5.2 L'élevage

L'élevage est pratiqué dans plus de 75 % des exploitations agricoles. Les principaux animaux d'élevage sont : les équins (mulet, âne, cheval) utilisés surtout pour le transport, les bœufs, les cabris, les porcs et certains animaux de basse-cour.

Le mode d'élevage le plus répandu dans la zone du plateau est l'attache des animaux à des piquets sur des parcelles en jachère. Dans les zones basses, à l'exception des poules, les animaux sont gardés en captivité pendant la période de production de maïs, de sorgho et de pois congo et mis en liberté après les récoltes sauf à Carrefour-Dent, où même en période de sécheresse, on garde les animaux

en captivité à cause des cultures à cycle long comme les ignames, les bananiers et le malanga.

Pour les communautés de Paillant, l'élevage est considéré comme une épargne. Elles vendent leurs animaux au moment le plus opportun, surtout durant la période de rentrée scolaire, pour subvenir aux frais de scolarité.

Les principales contraintes de ce secteur sont : le manque de soins vétérinaires, le prix élevé de la main-d'œuvre vétérinaire, la rareté de médicaments, le temps de jachère trop court, le système de culture pratiqué ne donnant pas assez de déchets pour nourrir les animaux.

2.5.3 Le commerce

Le commerce représente, après l'agriculture, l'activité la plus pratiquée dans la commune de Paillant. La vente de produits agricoles et de première nécessité est particulièrement organisée par les femmes tandis que la vente des produits d'élevage est réservée aux hommes. L'exploitation du bois de chauffe et des ressources minières, notamment le sable et le gravier, constitue également une source de revenu complémentaire pour la population.

Il est à remarquer que le secteur secondaire reste très marginal à Paillant. Il y a très peu de produits transformés ; les moulins de maïs n'existent plus, peu de boulangeries et quelques rares moulins de pistaches (arachides). Le secteur tertiaire se trouve dans les mêmes conditions ; pas d'hôtels, un seul restaurant qui ne fonctionne que certains soirs, quelques chauffeurs assurant le trajet Paillant - Miragoâne, deux ateliers de soudure.

2.5.4 Le crédit

Le Bureau de Crédit Agricole (BCA) était le seul organisme de crédit de la commune de Paillant jusqu'en 1986. Ce Bureau a fermé après le départ de Duvalier pour être remplacé ces dernières années par la FINCA et le Centre de Salagnac. Présentement, le Centre de Salagnac a arrêté provisoirement ses activités à cause du taux élevé d'impayés.

2.5.5 Les coopératives

Les coopératives œuvrant dans la commune sont : COPOSNIP, qui est une coopérative de production de semences, CODIANIP dans la distribution d'intrants agricoles et COFRAC (Coopérative Fraternité de Carrefour-Dent), qui vend des produits alimentaires.

2.5.6 Le tourisme

La commune de Paillant reçoit chaque année plusieurs centaines de touristes locaux venant de Port-au-Prince et de la diaspora lors du défilé de raras en période pascalle, les fêtes de la moisson dans les églises protestantes et les fêtes champêtres : Sainte-Croix (Saint-Paul, fête patronale 25 janvier), L'Étang-Rey (Paroisse Saint-Raphaël, 24 octobre), Paillant (Notre-Dame, 24 mai) et Lebrun (Saint-Louis, 24 août).

Paillant possède des infrastructures, telles la « Cité » qui compte plus d'une dizaine de villas à réparer et plusieurs maisons abandonnées, notamment à Salagnac, et qui pourraient augmenter sa capacité d'accueil.

Le positionnement géographique de la commune, les magnifiques vues panoramiques qu'elle offre en divers coins, le caractère hospitalier de ses habitants, son paysage, son doux climat ainsi que sa proximité avec la chute du Saut-du-Baril (Anse-à-Veau) en passant par Salagnac, peut constituer une véritable attraction touristique, voire un circuit écotouristique valorisant tout le département des Nippes.

2.6 Les infrastructures et les services collectifs

La santé : La commune est pourvue de quatre (4) structures sanitaires : un centre de santé à Paillant, un dispensaire à Mussotte, une clinique à L'Étang-Rey et une à Jeannette. Au niveau du centre de santé de Paillant, les services suivants sont fournis : consultations générales, soins materno-infantiles et accouchement.

Le personnel du centre de santé de Paillant comprend : deux (2) médecins en service social, quatre (4) infirmières, une (1) laborantine, un (1) pharmacien, deux (2) statisticiens et deux (2) agents de sécurité.

La proportion de ménages ayant des latrines dans la commune est estimée à 3 % environ.

L'éducation : La commune compte plus d'une quinzaine d'écoles dont une seule va au-delà des classes fondamentales. Abritées en majorité dans des locaux précaires, elles confrontent divers problèmes dont le sureffectif des classes, et le manque d'instituteurs et de matériels didactiques.

Le cas des écoles communautaires est encore plus grave à l'exception de celles de Souma dans le plateau et de Mathieu à Obéissant qui ont trouvé le soutien d'une ONG internationale.

Les élèves surâgés sont en surnombre et des cas de déperdition scolaire sont observés. Après le cycle fondamental, l'école de Mussotte reçoit une petite partie d'élèves et le reste est obligé de poursuivre leurs études à Miragoâne et à Port-au-Prince. On estime à 80-85 % le nombre des élèves fréquentant des écoles privées dans la commune.

La commune compte deux écoles nationales (Lebrun et centre-ville), une quinzaine d'écoles issues d'initiatives privées (communautaires, presbytérales et autres confondues) et un lycée hébergé par l'école nationale du centre-ville.

L'eau potable : La ville de Paillant est actuellement alimentée, en partie, en eau potable. Les habitants des sections communales ont par contre beaucoup de difficultés à y accéder, d'autant que les sources sont très éloignées. Les citernes familiales et les impluviums sont de ce fait, pour le moment, les moyens d'accéder plus facilement à l'eau (eau de pluie). Cette pratique implantée et vulgarisée dans les années 80 par le Centre de Salagnac sur le plateau de Rochelois, a considérablement soulagé les familles. L'eau des citernes est non seulement utilisée pour les besoins de la maison mais encore pour l'arrosage des pépinières, la réalisation des traitements phytosanitaires et l'arrosage en plein champ.

L'implantation des citernes apporte une amélioration notable dans l'abreuvement du bétail et a des effets notoires sur le temps de travail dans les exploitations agricoles. Plus de 1 400 heures annuelles de travail de femmes et d'enfants sont récupérées et réinvesties dans d'autres activités telles les cultures maraîchères, l'éducation, les loisirs, l'élevage, la vente de main-d'œuvre (VALMÉ, 2002).

Malheureusement, il y a encore beaucoup de ménages qui ne peuvent pas construire leurs propres citernes, faute de moyens financiers. Cette situation est différente dans les localités comme Carrefour-Dent, Dadier, Deroncelay où l'Unité Centrale de Gestion (UCG) a résolu ce problème avec le captage de la source de Lebrun vers la ville de Miragoâne depuis l'année 2000.

Les principaux points d'eau de la commune se situent à Viel, source Lebrun (captée), source de Lagonie, Nan Chalon, Nan Ferme, K-Bwèl, Vyo, Masson, Lagouè, Fonds-José, Sous Salé (Reynolds), Anba Dlo, Tikannòt, K-Témon.

On trouve plusieurs impluviums au niveau de la commune, ils sont en grande partie, en mauvais état.

Le PADELAN accompagne la population à réaliser des travaux de captage de sources, de construction de citernes familiales et de réhabilitation d'impluviums à Viel, L'Étang-Rey et Jean-Louis.

Le tableau suivant présente les localités, les points où les habitants de ces localités puisent de l'eau et les moyens par lesquels l'eau est transportée.

Tableau 2 : Localités, points d'eau et moyens de transport de l'eau		
Habitations	Moyens de transport	Points d'eau
L'Étang-Rey	dos d'animaux, tête	Viel, Anba Dlo, Tikannòt, K-Témon
Corail	tête, voiture	Paillant, Lebrun, Miragoâne
Chasseau	tête, dos d'animaux	Nan Fèm, Viel, K-Bwèl
Mussotte	tête	Cholette
Chevalier	-	Viel, K-Di, K-Témon
Carrefour-Dent	tête	Carrefour-Dent
Nan Soma	tête, animaux	Viel
Viel	tête	Viel, Fonds-des-Nègres
Fonds-José	tête	Fonds-José, Viel
Tomance	-	Penium, Lebrun, La Vallée
Source : Enquête (avril-mai 2006)		

Les ressources hydriques sont très inégalement réparties sur l'ensemble de la commune. Des régions situées en montagne souffrent d'un manque crucial d'eau en comparaison avec des zones à plus ou moins de faible altitude.

Le réseau routier : La commune de Paillant n'a qu'une seule grande route de 35 km environ, allant de Carrefour Reynolds à Salagnac. Elle est asphaltée sur le tronçon Deroncelay - Desmarais et le reste est en terre battue jusqu'à Salagnac. Toutes les autres routes (pistes) qui relient la ville aux autres localités et entre elles sont en terre battue. Des localités tel que Viel, Fonds-José, Morbette, Chevalier n'ont pas de route, elles ont des chemins et des sentiers.

Le système de drainage : Sur le parcours de la route principale, il existe un système de drainage laissé par la Reynolds qu'il faut réaménager et adapter à la nouvelle configuration de la commune. Dans la ville, il n'y en a pratiquement pas ; il est nécessaire d'y penser avant que l'expansion de celle-ci rende plus difficiles les travaux d'installation d'un système.

La gestion des résidus : La municipalité de Paillant, dépourvue de ressources financières et matérielles, a des difficultés à fournir au service de la voirie les moyens nécessaires au ramassage des ordures et à leur entreposage. Les marchés publics n'ont pas de décharges et les cimetières n'ont pas de clôtures, ils ne sont nettoyés qu'en période de la Toussaint par les particuliers.

L'électricité: La commune de Paillant est alimentée en énergie électrique par la commune de Petit-Goâve dans le Département de l'Ouest. Seules les résidences aux abords de la route principale, de Deroncelay à la ville, sont desservies.

Des solutions individuelles, incluant génératrices et *invertis*, sont adoptées par ceux qui le peuvent. Mais un fort pourcentage de la population attend encore ce service.

2.7 Les institutions publiques

Aucune des institutions déconcentrées de l'Administration publique ne sont représentées à Paillant à part le bureau du district scolaire. Dans les domaines de la justice et de la sécurité, la commune n'a ni commissariat de police ni tribunal de paix mais, dans le domaine de la télécommunication, elle reçoit l'énergie radiofréquence de trois compagnies privées de téléphone mobile : DIGICEL, VOILÀ et HAITEL.

Les recettes fiscales sont au plus bas niveau ainsi que les produits d'exploitation et domaniaux.

Des services de base comme la poste, le téléphone, l'abattoir, sont inexistants; la commune a quatre marchés qu'il faut aménager et construire.

Plusieurs espaces sont aménagés par les communautés pour jouer au football. On trouve ces terrains de jeux à Paillant, Berquin, Chasseau, Mussotte, Sainte-Croix, Carrefour-Dent, Deroncelay, sans compter les espaces temporaires.

Pour les grands rassemblements, un espace aménagé occasionnellement est réservé à Obéissant afin de recevoir les milliers de personnes visitant Paillant chaque année en période pascalle à l'occasion du festival de raras.

Par ailleurs, plusieurs gaguères existent (17 dans les sections et une en ville) et presque chaque localité en possède une.

2.8 Les organisations locales

La commune Paillant a une tradition d'organisation sociale; les conseils d'actions communautaires (avant 1986), malgré leur consonance politique, ont laissé de bons souvenirs; car la plupart des voies de pénétration ont été faites par eux et une certaine unité a été observée dans la communauté.

Aujourd'hui encore quoique sans la même ferveur, les habitants des différentes localités s'organisent en groupements ou organisations pour résoudre certains problèmes de leurs milieux. La majorité de ces organisations n'ont pas encore de structure formelle, elles fonctionnent de manière conjoncturelle et ont grandement besoin d'être renforcées.

2.9 Les organismes d'appui

Les principaux organismes intervenants dans la commune de Paillant actuellement sont :

- CRAS : Centre de Recherche Agricole de Salagnac/Madian ;
- OXFAM-Québec à travers le PADELAN (Développement local et Agroforesterie) ;
- AIDE & ACTION, une ONG internationale spécialisée dans l'éducation ;
- FINCA dans le microcrédit aux commerçantes ;
- CRS (Catholic Relief Service) et CARITAS, qui interviennent dans le domaine de la santé infantile et de formation des mères ;
- GRAMIR : Groupe de Recherche et d'Appui au Milieu Rural.

Le GRAMIR accompagne deux (2) coopératives : la Coopérative des Intrants Agricoles de Nippes (CODIANIP) et la Coopérative de Production de Semences de Nippes (COPOSNIP), dont l'une fait de la distribution d'intrants agricoles dans toute la région et l'autre, la production de semences à Abraham, Dufour et Salagnac.

3. Analyse de la problématique de développement de la commune de Paillant

3.1 Le diagnostic communal

La commune de Paillant possède de réels atouts qui peuvent favoriser son développement avec une population manifestant une réelle volonté d'apprendre et de participer. Mais il va falloir identifier ses faiblesses pour pouvoir mieux exploiter ses potentialités.

Elle comporte des zones très stables, très productives et d'autres très dégradées ou en voie de dégradation. Sur le plan agricole, la commune de Paillant possède des atouts énormes eu égard à sa grande diversité agroécologique et au niveau touristique (écotouristique), elle a de grandes potentialités dues à la beauté de son paysage, la tranquillité et la sérénité de son environnement non encore pollué.

Son substrat calcaire filtrant joue en faveur de la conservation des sols et elle est en mesure de produire une gamme de denrées très variées incluant des céréales (maïs et sorgho dans les parties basses), des légumineuses (haricot et pois congo), des racines et tubercules comestibles (patate douce, igname, malanga, manioc), des légumes (chou, carotte), des épices (thym, persil, céleri), des fruits (chadèques, oranges, citrons, mandarines, avocats, arbre véritable), etc. L'élevage a aussi des potentiels de développement car la tradition est bien gardée mais elle reste familiale et de subsistance.

Le niveau de dégradation par érosion est avancé dans certains endroits et les risques sont grands dans la plupart des habitations. La tendance à la coupe des arbres est encore grande et le brûlis est pratiqué. Les techniques d'exploitation des terrains en pente forte à des fins de production végétale et d'élevage doivent être améliorées. Des interventions environnementales doivent être faites pour réhabiliter les zones dégradées et protéger celles qui sont encore dans un état stable en vue de la sauvegarde de l'environnement agricole et écologique.

Il faut enfin ajouter que la qualité de l'eau de Paillant (source de Lebrun) et la richesse de son sous-sol ne sont pas négligeables.

3.1.1 Atouts et contraintes de quelques secteurs

Agriculture : L'agriculture est sans aucun doute le secteur porteur de la commune. Son développement est limité du fait d'un manque criant d'intrants et de services de proximité. L'accès aux intrants agricoles, au crédit et aux services d'appui-conseil, formation et information favoriserait grandement le développement de ce secteur et aiderait à atteindre l'autosuffisance alimentaire communale.

Paillant a le monopole de la production maraîchère au niveau du département de Nippes et présente une forte capacité à développer la production de céréales et de tubercules.

Il est à remarquer que le secteur agricole est mal organisé; les producteurs agricoles n'ont aucune représentativité et ne peuvent dans ce cas faire remonter leurs besoins et passer leurs points de vue. Le renforcement des capacités organisationnelles de ce secteur est nécessaire pour parvenir à son développement et faire reconnaître le métier d'agriculteur.

La production fruitière : La commune a un fort potentiel en production d'agrumes (chadèques, oranges, citrons, mandarines, avocats, arbre véritable, etc.). Elle offre de réelles possibilités d'agrotransformation qu'il faut exploiter.

L'élevage : L'élevage intensif n'est pas pratiqué dans la commune de Paillant et l'élevage familial tend à la baisse, faute d'encadrement et de services d'appui-conseil. À Paillant, l'agriculteur est aussi éleveur. Les produits de l'élevage constituent l'épargne du paysan et sont consacrés particulièrement à l'éducation des enfants. Ceci démontre l'importance de ce secteur pour les familles et la nécessité de le développer rapidement. Le potentiel existe, il faut seulement répondre aux besoins des éleveurs par l'introduction de géniteurs améliorés, d'aliments adaptés et disponibles, de nouvelles techniques d'élevage.

Le développement des produits laitiers à travers l'installation d'une minilaiterie, l'introduction de la pisciculture, soit dans des lacs collinaires, soit dans des bassins spéciaux, sont essentielles pour augmenter le revenu de la population et combler leurs carences en protéines et autres, étant donné que la majorité ne consomme du lait, du poisson, de la viande et des œufs qu'occasionnellement.

L'habitude de l'élevage est présente, le besoin de le pratiquer plus intensément est manifeste; il faut seulement des moyens humains et financiers pour mieux exploiter ce potentiel.

La pêche et autres activités maritimes : La zone côtière intercommunale (Miragoâne, Paillant, Petite Rivière de Nippes) présente des avantages non négligeables dans les domaines de la pêche et du transport maritime.

Les pêcheurs de Paillant ainsi que les poissonnières émigrent le plus souvent au bord de mer de Miragoâne pour être proches de leur milieu de travail. Certains d'entre eux, résidents encore à Paillant, font des kilomètres pour atteindre les mangroves (pêche aux crabes) et la mer. Il est nécessaire d'aider la population à ne plus tourner le dos à la mer pour bien profiter du potentiel maritime communal et départemental en termes de pêche, de transport, du tourisme et des sports nautiques.

Le tourisme : Le potentiel touristique communal est considérable. Offrant montagne et mer avec un climat tempéré sur le plateau de Rochelois et chaud vers la mer ajouté au chaleureux accueil de la population et les vestiges de la Reynolds à valoriser, Paillant est unique dans son genre. Elle a une capacité de 33 chambres au niveau de la « Cité » et une vingtaine partagée entre les maisons abandonnées si elles sont rénovées, sans oublier le logement chez l'habitant.

Le climat, le défilé de raras, les fêtes champêtres et les activités d'été sont autant d'attractions vers la commune. Le développement côtier, l'aménagement des plages et du port de la Reynolds, la création de sentiers, de pistes, de parcs communaux et départementaux contribueraient à développer le secteur touristique et à créer un circuit écotouristique valorisant l'environnement communal et départemental.

Le tableau suivant présente les contraintes et potentialités de la commune de Paillant par secteur.

Tableau 3 : Contraintes et potentialités de la commune de Paillant		
Secteurs	Potentialités	Contraintes/problèmes
Éducation	☛ disponibilité d'un grand nombre de personnes qui voudraient s'impliquer dans l'enseignement ☛ forte implication de la communauté (parents)	⚠ manque de fournitures scolaires ⚠ manque de moyens financiers des parents ⚠ bâtiments délabrés (absence de locaux décents pour loger les écoles) ⚠ manque d'enseignants qualifiés dans les écoles de la commune ⚠ pas de formation pour les enseignants ⚠ faible rémunération des enseignants ⚠ manque de mobiliers pour les écoles ⚠ pas de cantines scolaires ⚠ pas de prise en charge des surâgés ⚠ pas de centre de formation professionnelle ⚠ manque d'écoles secondaires au niveau de la commune ⚠ existence d'un grand nombre d'analphabètes
Santé	☛ présence d'un centre de santé et de dispensaires	⚠ maladies à transmission féco-orales (quasi-inexistence de latrines) ⚠ maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau (typhoïde, diarrhée, etc.) ⚠ absence de pharmacies ⚠ manque d'équipements et de matériels ⚠ manque d'infrastructures sanitaires ⚠ manque d'éducation sanitaire et de campagnes de prévention des maladies infectieuses (MST, VIH SIDA, tuberculose) ⚠ manque de sensibilisation à l'hygiène de l'eau ⚠ manque de formation sur le traitement de l'eau ⚠ javellisation (chlore) excessive des eaux de citerne

Tableau 3 : Contraintes et potentialités de la commune de Paillant

Secteurs	Potentialités	Contraintes/problèmes
Infrastructures sociales et économiques	☛ présence de systèmes d'eau potable ☛ présence de carrières de sable pour le développement de construction de routes et de maisons	⚠ difficulté de pénétrer dans certaines habitations à cause du manque de voies de pénétration ⚠ pendant les périodes pluvieuses, certaines pistes sont presque impraticables ⚠ points d'eau très éloignés des maisons ⚠ absence d'électricité durant plusieurs mois et pas d'extension hors de la ville ⚠ rareté d'eau répétée durant des mois dans la commune ⚠ pas de carburant pour pomper l'eau afin d'alimenter les abonnés au niveau de la ville de Paillant ⚠ absence de bureaux des services déconcentrés de l'État
Environnement	☛ conscientisation des agriculteurs sur le danger que représente la coupe abusive d'arbres ☛ touristique ☛ existence d'une forêt de pins formant un parc naturel	⚠ coupe abusive d'arbres ⚠ érosion des sols ⚠ faible couverture végétale ⚠ ravines non corrigées ⚠ bassins versants non protégés ⚠ établissement des cultures sarclées sur les versants dénudés à forte pente ⚠ pratique du brûlis ⚠ déforestation des anciennes zones d'exploitation de la Reynolds ⚠ environnement des sources non assaini et non protégé
Agriculture	☛ main-d'œuvre agricole suffisante ☛ motivation des agriculteurs ☛ température permettant de pratiquer le maraîchage tout au long de l'année dans certaines habitations	⚠ absence d'encadrement technique ⚠ manque de crédit agricole ⚠ manque de semences, mauvaise qualité de celles disponibles provenant souvent de l'exploitation agricole et faible disponibilité de semences améliorées ⚠ présence de ravageurs des cultures ⚠ baisse de la fertilité des sols ⚠ longue période de sécheresse dans plusieurs habitations ⚠ faible outillage agricole ⚠ manque de transfert de technologie ⚠ mauvaise utilisation des engrais chimiques et des pesticides ⚠ manque de formation et d'information des producteurs agricoles ⚠ dévalorisation du métier d'agriculteur

Tableau 3 : Contraintes et potentialités de la commune de Paillant

Secteurs	Potentialités	Contraintes/problèmes
Élevage	☛ disponibilité de fourrages ☛ présence d'agents vétérinaires	⚠ faible productivité, perte fréquente de bétail à cause de maladies (charbon, Newcastle, fièvre porcine, etc.) ⚠ pas de pharmacie vétérinaire ⚠ coût élevé des soins vétérinaires ⚠ manque de races améliorées ⚠ manque de formation
Petite industrie et entreprises de service	☛ présence de boulangerie ☛ présence d'ateliers de ferronnerie ☛ une forte demande	⚠ absence de structure moderne de transformation des produits agricoles et d'élevage ⚠ manque d'initiative d'investissement et d'incitation à l'investissement ⚠ absence de services en mécanique, tôlerie, restauration, etc. ⚠ manque d'appui-accompagnement aux investisseurs ⚠ mauvaise qualité des services existants, faute de formation professionnelle et de recyclage des professionnels
Artisanat	☛ présence de matières premières (bambou, stipes de bananiers)	⚠ manque d'artisans ⚠ manque de débouchés ⚠ faible demande locale par manque de diversification des produits artisanaux ⚠ faible productivité (temps de fabrication long, faute d'outils adéquats)
Commerce	☛ intérêt des femmes pour le secteur ☛ présence de produits agricoles	⚠ manque de crédits ⚠ manque de capacité de gestion des fonds empruntés ⚠ analphabétisme ⚠ parfois difficulté d'écouler les produits sur les autres marchés ⚠ manque de structure de conservation des produits ⚠ manque de formation
Tourisme	☛ quelques infrastructures existantes (à réparer) ☛ beau panorama ☛ population accueillante ☛ capacité pour l'écotourisme	⚠ des infrastructures d'hébergement en mauvais état et occupées par des organismes d'État ⚠ manque de formation en tourisme, hôtellerie et restauration ⚠ paysage en constante dégradation ⚠ manque d'infrastructures de base (urgence sanitaire, eau potable, électricité, internet, loisirs, etc.)

Tableau 3 : Contraintes et potentialités de la commune de Paillant		
Secteurs	Potentialités	Contraintes/problèmes
Tourisme (suite)		⚠ indisponibilité de certains produits de première nécessité ⚠ absence de policiers ⚠ transport public inconfortable et insécuritaire ⚠ pas de liaison Paillant - Port-au-Prince et Port-au-Prince - Paillant ⚠ mauvais état des routes communales
Organisations sociales	☛ forte quantité de membres adhérents à ces organisations ☛ expérience des organisations dans le domaine du développement communautaire	⚠ manque de formation des responsables des organisations communautaires de base ⚠ manque de ressources humaines et financières ⚠ absence de local pour les organisations ⚠ analphabétisme des membres ⚠ non-pérennisation des actions menées par les organisations communautaires de base
Administration communale	☛ existence d'un conseil municipal ☛ existence de comités de développement ☛ effort de bonne gestion ☛ possibilités d'autres taxes ☛ possibilité de mieux recouvrer les taxes déjà codifiées	⚠ manque de personnel qualifié et de matériels de travail ⚠ faiblesse des appuis-conseils des services déconcentrés ⚠ absence de réunions de concertation ou d'information ⚠ manque de participation des comités de développement dans les décisions ⚠ manque de cadres et d'employés municipaux ⚠ manque de formation des cadres et employés existants ⚠ manque de services municipaux et sous-équipement des services ⚠ insuffisance de ressources ⚠ faiblesse du système de recouvrement et mauvaise organisation, faute de formation du personnel ⚠ inexistence du répertoire des contribuables ⚠ peu de partenaires en développement ⚠ manque d'appui-conseil d'un contrôleur financier ⚠ inexistence d'une coopération décentralisée ou de jumelage

3.2 La vision et les priorités de développement

3.2.1 La vision du développement communal

Dans l'ensemble, la **vision communale** est de voir la commune se développer graduellement avec un fort potentiel agricole et touristique tout en gardant son originalité pour impulser l'économie, réduire la pauvreté, renforcer la paix et la cohésion sociale. Toutes les actions de développement communal doivent, au cours de ce quinquennat, contribuer à la réalisation de cette vision.

3.2.2 Les priorités de développement

Les tableaux suivants présentent les priorités des sections communales ainsi que de la ville.

Tableau 4 : Priorités de la première section communale de Paillant (Salagnac)	
Secteur	Projets prioritaires
Éducation	construction d'une école nationale
	mise en place d'un dispositif de formation professionnelle
	création d'une bibliothèque communautaire
	recyclage des professeurs
	alphabétisation
	construction d'un lycée national
Santé	extension du système d'adduction d'eau potable à Lebrun
	réhabilitation et renforcement du dispensaire
	création de pharmacie communautaire
	formation d'agents de santé
	sensibilisation contre les MST
Agriculture	Banque de Crédit Agricole
	mise en place de moulins à grain
	amélioration des races animales (bovins, caprins, poules)
	création de boutiques d'intrants et d'équipements agricoles
	création de pharmacie vétérinaire
	formation d'agents vétérinaires
	acquisition de motoculteurs et de charrues
Environnement	reconstitution de la forêt de pins

Tableau 4 : Priorités de la première section communale de Paillant (Salagnac)

Secteur	Projets prioritaires
Environnement [suite]	éducation et sensibilisation à l'environnement conservation et restauration des sols création de pépinières communautaires assainissement (latrinisation)
Infrastructures	réhabilitation et construction de routes communales réhabilitation et extension du réseau électrique construction de marchés publics construction du bureau du CASEC création d'une radio communautaire construction d'un centre socioculturel
Culture et loisirs	revalorisation culturelle création de musée
Renforcement des capacités	formation en gestion organisationnelle et gestion de conflits formation en administration (section communale et gouvernance) formation en éducation civique
Tourisme	réhabilitation des monuments historiques
Commerce	mise en place de magasin communautaire mise en place de banque de crédit pour les commerçants mise en place de caisse d'épargne et de crédit
Artisanat	création d'un centre d'économie domestique et d'enseignement artisanal

Tableau 5 : Priorités de la deuxième section communale de Paillant (Bézin II)

Secteur	Projets prioritaires
Éducation	construction d'une école nationale mise en place d'école professionnelle formation et recyclage des professeurs appui aux écoles communautaires alphabétisation création de bibliothèque communautaire
Santé	mise en place d'un système d'adduction d'eau potable formation d'agents de santé création d'une clinique mobile création d'un centre nutritionnel mise en place de dispensaire création de pharmacie communautaire

Tableau 5 : Priorités de la deuxième section communale de Paillant (Bézin II)

Secteur	Projets prioritaires
Agriculture	formation d'agents agricoles création de boutique d'intrants et d'équipements agricoles subvention des semences amélioration des races locales formation d'agents vétérinaires amélioration de la production fruitière
Environnement	construction de latrines familiales création de pépinières communautaires formation d'agents environnementaux conservation de sol et aménagement des bassins versants subvention du gaz propane éducation et sensibilisation à l'environnement
Infrastructures	réhabilitation et extension du réseau électrique construction de marchés publics construction d'un tribunal de paix construction d'une gare routière et de places publiques réhabilitation et construction de routes réhabilitation des terrains de football création d'une radio communautaire
Renforcement organisationnel	formation en gouvernance locale formation en gestion des organisations formation en élaboration et gestion de projets formation en gestion de conflit
Tourisme	réhabilitation des sites historiques aménagement des grottes
Culture et loisirs	renforcement des troupes de troubadours renforcement des troupes théâtrales encadrement des groupes de rara revalorisation de la culture haïtienne construction de parcs de loisirs
Artisanat	formation des artisans en fabrication de meubles en bambou création d'un atelier de fabrication de meubles en bambou construction d'un centre d'artisanat et d'art ménager
Pêche	encadrement des pêcheurs
Commerce	mise en place de boutique communautaire mise en place d'un système de microcrédit pour les commerçants

Tableau 6 : Priorités de la ville de Paillant	
Secteur	Projets prioritaires
Éducation	construction du Lycée de Paillant
	construction d'une école nationale
	création d'une école professionnelle
	création d'une bibliothèque communautaire
	appui aux écoles communautaires
Santé	amélioration du système d'adduction d'eau potable et extension vers Desmarests
	réhabilitation et extension de l'hôpital de Paillant
	acquisition d'ambulances
	mise en place de pharmacie communautaire
	formation d'agents de santé
Agriculture	création d'une boutique d'intrants agricoles
	mise en place d'une banque de crédit agricole
	acquisition d'un motoculteur
	amélioration des races animales locales (bovines, caprines, etc.)
	formation d'agents vétérinaires
Infrastructures	réhabilitation de la route carrefour Reynolds-Sainte Croix
	construction d'un complexe administratif
	construction d'un marché public et réhabilitation des réservoirs
	construction d'un commissariat et d'un tribunal de paix
	construction de parcs de loisirs
Environnement	assainissement de la ville de Paillant
	aménagement des bassins versants
	sensibilisation et éducation à l'environnement
	création d'une pépinière communautaire
Commerce	mise en place d'une banque de crédit
	création d'un atelier de transformation agroalimentaire
	création d'un magasin communautaire
Renforcement organisationnel	formation en gestion de conflit
	formation en élaboration et gestion de projets
Culture et sport	réhabilitation du centre socioculturel (Club de Paillant)
	réhabilitation de l'espace multisports du Club
Tourisme	restauration de la « Cité de Paillant »

3.3 Les axes stratégiques de développement communal

3.3.1 La stratégie du développement (OMD, DSNCRP)

Dans le contexte de l'élaboration du plan et de son exécution, les communautés sont au centre des actions, avec un fort accent sur la gouvernance locale car du comportement de chaque entité, de chaque individu découle les échecs ou la réussite de ce plan.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ainsi que le Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSN-CRP) sont les cadres d'orientation de ce plan. Toute la stratégie du développement communal se base sur ces cadres de référence combinés avec les spécificités et les mœurs locales.

3.3.2 Les schémas explicatifs et les axes stratégiques de développement

La stratégie de développement communal repose sur trois axes (Croissance, Développement Humain et Gouvernance) qui ont été identifiés à partir de l'analyse des relations existant entre les problèmes de chacun des secteurs porteurs de la commune et le contexte national et international :

- 1) développement de l'économie locale,
- 2) promotion de la cohésion sociale,
- 3) renforcement de la gouvernance locale (capacités institutionnelles et communautaires).

3.3.3 Les axes transversaux

Ce PDC correctement mis en œuvre devrait permettre de relancer l'économie locale, réduire la pauvreté dans la commune et impulser une dynamique de développement local, à condition toutefois qu'il ait pris en compte l'homme et son environnement (l'écologie) à travers des axes transversaux tels la dimension **genre, environnement, et risques et désastres**.

Genre : Loin de prétendre apporter des solutions définitives à la problématique de l'intégration transversale du genre dans la planification communale, ce PDC à travers ses programmes et projets entend mettre en place des outils et des structures qui faciliteront l'application d'une approche intégrée pour la prise en compte effec-

tive des questions de genre dans toutes les actions de développement communal. D'ailleurs, il est évident que les femmes font plus de la moitié de la population ; ainsi, un conseil municipal ne peut prétendre travailler à son détriment. Le PDC concerne donc toute la communauté, sans distinction de sexe, de religion, de parti politique, etc.

Environnement : L'environnement, c'est l'homme avant tout. En plus de l'aspect protection et préservation, l'environnement a un caractère économique, s'il est bien valorisé. Dans le cas de la commune de Paillant, l'environnement est l'un des secteurs qui pourrait relancer l'économie locale et apporter un mieux-être à la population. Le choix d'expérimenter l'écotourisme prouvera ce qu'il aura à prouver et pourra faire tache d'huile en termes de développement local durable.

Risques et désastres : Nul ne peut ignorer les risques et désastres qui, le plus souvent, arrivent dans les moments les plus inattendus. Fort heureusement, en Haïti, il y a certains risques que la communauté peut prévenir, éviter ou diminuer. Ce PDC prend en compte ces problèmes et propose de formaliser la prévention des risques et désastres pour protéger les vies et les biens.

3.3.4 Le développement intercommunal

Les relations intercommunales

Le développement de la commune de Paillant ne pourra se faire durablement que si elle améliore ses conditions en se souciant de son entourage. Des relations solidaires et coopératives doivent s'établir entre Paillant et les communes environnantes pour harmoniser et collectiviser leurs actions de développement.

Les secteurs de développement intercommunal sont multiples et divers selon les potentialités et la vision de chaque commune, mais certains ont un caractère transversal et le plus souvent, sont communs à deux ou trois communes suivant les cas.

Dans le cas de Paillant et ses voisins, plusieurs secteurs ont été identifiés :

Paillant-Miragoâne : environnement, santé, commerce, tourisme, éducation, routes, énergies, pêche, zone d'activités commerciales et industrielles, développement côtier.

Paillant-Fonds-des-Nègres : commerce, tourisme, éducation, énergies, environnement et routes.

Paillant-Petite Rivière : commerce, tourisme, environnement, éducation, routes, développement côtier, énergies, pêche.

Paillant-Anse-à-Veau : commerce, tourisme, environnement, routes, développement côtier, énergies, pêche.

**4. Planification du
développement de la commune
de Paillant pour les cinq [5]
ans à venir [2009-2013]**

4.1 Objectif global

L'objectif global du Plan de Développement de la Commune de Paillant est de définir un cadre assurant à la commune une croissance équilibrée en répondant aux aspirations de la population dans une perspective de durabilité.

4.2 Axes stratégiques de développement

Le développement de la commune de Paillant repose sur les trois (3) axes stratégiques suivants pour offrir de vraies alternatives à la population :

Axe N° 1 : Faciliter la croissance économique locale par l'agriculture et l'écotourisme.

Objectifs spécifiques (OS) :

OS 1 : Améliorer le niveau de revenu des populations de Paillant par la relance des productions agricoles et d'élevage.

OS 2 : Développer les infrastructures rurales pour améliorer les performances agricoles.

OS 3 : Valoriser et exploiter judicieusement les atouts touristiques de la commune.

OS 4 : Améliorer les infrastructures de base.

Axe N° 2 : Promouvoir la cohésion sociale par l'accès aux services de base.

Objectifs spécifiques (OS) :

56

OS 5 : Améliorer la couverture de la commune en infrastructures et équipements scolaires appropriés et en enseignants qualifiés.

OS 6 : Offrir de meilleurs services de santé et de protection sociale aux populations de la commune.

OS 7 : Valoriser les éléments culturels et encourager la pratique sportive dans la commune.

Axe N° 3 : Renforcer la gouvernance locale par la concertation, la justice et la sécurité.

Objectifs spécifiques (OS) :

OS8: Améliorer les performances des services de la mairie et des organisations locales.

OS9: Maîtriser l'urbanisation de la commune.

OS10: Assurer la sécurité des biens et des personnes dans la commune.

4.3 Résumé du schéma de développement de la commune de Paillant

(Cf. Cadre logique / Annexe 6.1, page 107)

Tableau 7 : Plan de développement de la commune de Paillant par axes	
AXE N° 1 : Faciliter la croissance économique locale par l'agriculture et l'écotourisme.	
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES /INDICATEURS	RÉSULTATS ATTENDUS
AGRICULTURE ET ÉLEVAGE	
¹OS1 : Améliorer le niveau de revenu des populations de Paillant par la relance des productions agricoles et d'élevage. À partir de 2008, le revenu d'au moins 75 % des producteurs agricoles s'est accru d'au moins 5 % chaque année. 75 % des terres cultivables de la commune sont préservées d'ici à 2013.	R1.1 : L'accès aux intrants est facilité. R1.2 : Les conditions de stockage des récoltes sont améliorées. R1.3 : La productivité agricole et la fertilité des sols sont améliorées. R1.4 : La production animale est développée et intensifiée. R1.5 : L'agriculture biologique et raisonnée est promue. R1.6 : Les filières agricoles porteuses sont promues et renforcées. R1.7 : La pêche et l'aquaculture sont promues.
INFRASTRUCTURES RURALES ET AGRICOLES	
OS2 : Développer les infrastructures rurales pour améliorer les performances agricoles et d'élevage. Les performances agricoles et d'élevage sont améliorées de 50 % (fréquence des trafics, nombre de têtes de bétail) d'ici à 2013. Les infrastructures sont réalisées à 40 % d'ici à 2013.	R2.1 : Des structures de stockage d'eau sont réhabilitées et construites. R2.2 : Les routes et pistes de desserte de la commune sont praticables. R2.3 : Les performances agricoles et d'élevage sont améliorées. R2.4 : L'accès au crédit est facilité à des taux raisonnables pour les producteurs/trices. R2.5 : L'agrotransformation est relancée et modernisée. R2.6 : La conservation et l'écoulement des produits agricoles et d'élevage sont facilités.
TOURISME ET ENVIRONNEMENT	
OS3 : Valoriser et exploiter judicieusement les atouts touristiques de la commune pour préserver l'environnement et dynamiser l'économie locale.	R3.1 : Une politique de promotion et d'investissement dans l'écotourisme est adoptée et mise en œuvre dans la commune. R3.1.1 : Une campagne de promotion de l'écotourisme est réalisée.

¹OS : Objectifs spécifiques

Tableau 7 : Plan de développement de la commune de Paillant par axes

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES /INDICATEURS	RÉSULTATS ATTENDUS
Le nombre de visiteurs dans la commune est accru de 50 % grâce aux activités écotouristiques. La destruction des ressources naturelles est réduite de 60 %.	R3.1.2 : Les investissements dans le secteur sont facilités. R3.1.3 : Les infrastructures et espaces communaux voués au secteur sont réhabilités. R3.1.4 : Les sites naturels et historiques de la commune sont valorisés et exploités. R3.1.5 : Les ressources naturelles de la commune sont mieux protégées.
INFRASTRUCTURES DE BASE	
<i>OS4 : Améliorer les infrastructures de base.</i> D'ici à 2013, 40 % des infrastructures de base sont améliorées et construites.	R4.1 : Le développement des potentialités communales est favorisé. R4.1.1 : Le réseau routier communal est entretenu en permanence. R4.1.2 : Des infrastructures communales sont améliorées et construites. R4.1.3 : La couverture de la commune en eau potable et en électricité est améliorée. R4.1.4 : Les infrastructures artisanales et commerciales sont développées. R4.1.5 : Les énergies renouvelables sont expérimentées.
AXE N° 2 : Promouvoir la cohésion sociale par l'accès aux services de base.	
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES /INDICATEURS	RÉSULTATS ATTENDUS
ÉDUCATION	
<i>OS5 : Améliorer la couverture de la commune en infrastructures et équipements scolaires, professionnels et universitaires appropriés et en enseignants qualifiés.</i> D'ici à l'an 2013, toutes les sections communales et quartiers de la ville de Paillant sont dotés d'écoles fondamentales publiques ou communautaires en fonction de leur population scolarisable.	R5.1 : L'offre scolaire vers les sections communales est élargie. (De nouvelles écoles publiques ou communautaires sont construites, équipées et dotées d'enseignants qualifiés dans les sections ayant le besoin.) R5.2 : De meilleures perspectives sont offertes aux jeunes. R5.2.1 : La formation professionnelle est devenue accessible. R5.2.2 : Les coûts de scolarité ont diminué d'au moins 15 %. R5.2.3 : Les infrastructures pour le préscolaire et les classes fondamentales sont améliorées.

Tableau 7 : Plan de développement de la commune de Paillant par axes

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES /INDICATEURS	RÉSULTATS ATTENDUS
50 % des surâgés ont rattrapé leur retard et 30 % de jeunes ont un métier d'ici à 2013. Le taux de réussite scolaire est amélioré de 30 % au niveau de la commune.	R5.2.4 : L'enseignement supérieur et technologique est facilité. R5.3 : La qualité de l'éducation est améliorée. R5.3.1 : Des structures de formation d'enseignants et de directeurs sont en place. R5.3.2: L'apprentissage des NTIC est facilité. R5.4 : Un programme d'alphabétisation est en place.
SANTÉ ET ŒUVRES SOCIALES	
<i>OS6 : Offrir de meilleurs services de santé et de protection sociale aux populations de la commune.</i> D'ici à l'an 2013, au moins 50 % de la population de la commune de Paillant ont accès aux soins de santé primaires et de protection sociale de bonne qualité à un coût abordable. La prévalence du VIH/SIDA est réduite de 15 % d'ici à 2013.	R6.1 : Les infrastructures et services de santé sont améliorés. R6.1.1 : Un personnel qualifié et suffisant fréquente les services de santé et les centres de promotion sociale. R6.2 : Un centre d'observation et de prévention des MST, VIH/SIDA et de la tuberculose est créé. R6.3 : Les médicaments essentiels sont accessibles et la médecine traditionnelle promue. R6.4 : L'environnement de l'UCS est pris en charge. R6.5 : Les conditions sanitaires de la population sont améliorées. R6.6 : Le milieu sanitaire est mieux organisé. R6.7 : Un dispositif de soutien aux personnes les plus vulnérables est en place.
CULTURE ET SPORT	
<i>OS7 : Promouvoir les valeurs culturelles et encourager la pratique sportive dans la commune.</i> D'ici à l'an 2013, la commune consacre au moins 10 % de son budget d'investissement pour la réalisation/aménagement des infrastructures sportives et culturelles dans la commune.	R7.1 : Les valeurs culturelles haïtiennes et la pratique sportive sont promues. R7.2 : Des infrastructures culturelles et sportives sont réhabilitées et construites. R7.3 : Les activités culturelles et sportives sont relancées et dynamisées.

Tableau 7 : Plan de développement de la commune de Paillant par axes

AXE N° 3 : Renforcer la gouvernance locale par la concertation, la justice et la sécurité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES /INDICATEURS	RÉSULTATS ATTENDUS
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES LOCALES	
<i>OS8 : Améliorer les performances des services de la mairie et des organisations locales.</i> D'ici à 2013, la commune consacre 60 à 70% de son budget aux investissements. 30% des organisations locales sont professionnalisées.	R8.1 Les capacités techniques des services de la mairie sont renforcées. R8.2 : Les recettes fiscales de la commune ont accru. R8.3 : Les capacités des organisations locales sont renforcées. R8.4 : Une table de concertation est créée et rendue effective.
URBANISATION	
<i>OS9 : Maîtriser l'urbanisation de la commune.</i> D'ici à l'an 2013, les projets d'aménagement urbain de la commune sont exécutés conformément au Plan d'Aménagement de référence à 50% au moins.	R9.1 : Un plan d'aménagement et d'urbanisme de la commune est élaboré et mis en œuvre. R9.1.2 : Les terres cultivables sont préservées. R9.1.3 : Les conflits domaniaux sont limités.
JUSTICE ET SÉCURITÉ	
<i>OS10 : Assurer la sécurité des biens et des personnes dans la commune.</i> Le taux de criminalité dans la commune de Paillant a baissé d'au moins 10% d'ici à l'an 2013. Les risques et désastres sont réduits de 50% d'ici à 2013.	R10.1 : Une politique appropriée en matière de sécurité est adoptée et mise en œuvre. R10.2 : Les patrouilles de la Police ont accru par la présence d'un commissariat. R10.3 : Un tribunal de paix est construit et un système judiciaire crédible est en place. R10.4 : Un système de prévention des risques et désastres est en place.

4.4 Articulation avec les OMD et le DSNCRP

Les OMD et le DSNCRP sont les cadres d'orientation du Plan de Développement Communal de Paillant. Les programmes et projets issus de ce plan visent ces objectifs et tendent à appliquer les stratégies recommandées par le DSNCRP qui appellent toutes les consciences de la commune de Paillant à œuvrer ensemble pour enrayer la pauvreté endémique et massive de la population et réaliser un développement plus humain.

4.4.1 Cadrage avec les orientations nationales

Les objectifs spécifiques du PDC s'inscrivent dans sept des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :

- ☛ éliminer l'extrême pauvreté et la faim (OS1, OS2),
- ☛ assurer une éducation primaire pour tous (OS5),
- ☛ promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des sexes (transversal),
- ☛ réduire la mortalité infantile (OS6 et OS1),
- ☛ améliorer la santé maternelle (OS6 et OS1),
- ☛ combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies (OS1 et OS6),
- ☛ assurer un environnement durable (OS1, OS2, OS3 et OS10).

Les programmes couvrent également les trois piliers du DSNCRP, à savoir :

- ⇒ **PILIER 1** : Les vecteurs de la croissance : agriculture et développement rural ; tourisme ; infrastructures ; science et technologie.
- ⇒ **PILIER 2** : Développement humain - Priorité aux services sociaux de base.
- ⇒ **PILIER 3** : Gouvernance démocratique - Priorité à la justice et à la sécurité.

Tableau 8. Articulation des programmes du PDC avec les cadres d'orientation (OMD / DSNCRP)		
OMD	DSNCRP	Objectifs spécifiques et programmes issus du PDC
1. Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim	i/ Modernisation de l'agriculture en rénovant les infrastructures rurales et en mettant à la disposition des agriculteurs un ensemble de services par le biais de la formation, de la recherche, de la vulgarisation de paquets technologiques, de la fourniture de crédit, d'intrants, d'équipement et d'outillage, ii/ relance de la production alimentaire afin de mieux assurer la sécurité alimentaire de la population, iii/ renforcement de l'effort de modernisation des infrastructures de transport, iv/ amélioration de la fourniture d'énergie électrique et le développement des services de télécommunication.	(OS1, OS2) Programme de relance des productions agricoles et de l'élevage Programme de développement et de modernisation des infrastructures rurales et agricoles
2. Garantir à tous une éducation primaire	i/ Réorganisation de l'offre scolaire en faveur des enfants pauvres, ii/ requalification des enseignants et des directeurs d'école, iii/ un encadrement plus adéquat des écoles, des élèves et des parents, iv/ amélioration de la coordination des opérateurs du secteur ainsi que la régulation du système, v/ promotion d'une plus grande équité sociale à travers l'éducation et la santé qui constituera l'axe principal de réduction de la pauvreté et des inégalités.	(OS5) Programme d'accès à l'éducation pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Formulation d'une politique publique d'éducation afin d'éliminer le sexisme, les problèmes de langues et toutes les formes de discrimination dans le système d'éducation nationale : i/ introduction, dans les nouveaux programmes de formation, de l'éducation sexuelle comme moyen de prévention de la grossesse précoce et de la violence, ii/ promotion de lois générales sur l'éducation dans tous ses aspects avec la perspective de genre, plus particulièrement en faveur de l'éducation des filles pour leur maintien dans le système scolaire,	(OS5) transversal

Tableau 8. Articulation des programmes du PDC avec les cadres d'orientation (OMD / DSNCRP)

OMD	DSNCRP	Objectifs spécifiques et programmes issus du PDC
3. Promouvoir l'égalité des sexes (suite)	iii/ plaider auprès de la Direction de l'Enseignement Supérieur et Universitaire pour l'intégration de l'analyse de genre dans les programmes de sciences sociales.	
4. Réduire la mortalité infantile	i/ Renforcement des unités communales de santé (UCS), ii/ prise en charge des maladies endémiques, iii/ renforcement de la gouvernance du secteur, iv/ développement des ressources humaines, v/ mise en œuvre d'une politique de gestion en milieu hospitalier.	(OS6 et OS1) ; Programme d'Actions de Santé Communautaire (PASCO)
5. Améliorer la santé maternelle	i/ Renforcement des unités communales de santé (UCS), ii/ prise en charge des maladies endémiques, iii/ renforcement de la gouvernance du secteur,	(OS6 et OS1) ; (PASCO)
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies	iv/ développement des ressources humaines, v/ mise en œuvre d'une politique de gestion en milieu hospitalier.	(OS6 et OS1) ; (PASCO)
7. Assurer la durabilité des ressources environnementales.	Amélioration de la gouvernance environnementale : i/ réduction de la vulnérabilité environnementale des pauvres et adaptation aux changements climatiques, ii/ meilleure gestion environnementale des villes, iii/ gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins versants et des zones côtières, iv/ rétablissement de l'équilibre entre l'offre et la demande de bois, énergie/charbon, v/ lutte contre la dégradation des terres et la gestion durable de la biodiversité, vi/ lutte contre la pollution sous ses diverses formes.	(OS1, OS2, OS3 et OS10) Programme de promotion de l'écotourisme Programme de renforcement de la gouvernance locale (risques et désastres)
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement		

4.5 Programme d'investissement de la commune de Paillant

Le Programme d'investissement de la commune de Paillant est élaboré pour la période 2009-2013 avec possibilité de révision après l'élaboration des plans d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour une meilleure adaptation aux évolutions du contexte. (Cf. fiches de programmes/Annexe 6.2, page 123).

4.5.1 Objectif global du programme d'investissement

Le programme d'investissement 2009-2013 est élaboré suivant les priorités de développement de la commune avec le souci de le rendre réaliste suivant les ressources humaines et financières disponibles. Il a pour objectif de permettre aux différents intervenants (locaux et étrangers) de réaliser leurs activités en fonction des priorités des populations de Paillant et de leurs moyens.

4.5.2 Stratégie

La stratégie de ce programme se base sur l'implication de tous les intervenants de la commune qui, suivant leur domaine et les ressources disponibles, peuvent contribuer à la réalisation des projets prioritaires. Elle oriente les investissements sur les besoins essentiels et prioritaires, sur les actions de structuration et de soutien à la production, de façon à poser les bases de démarrage et rendre les acteurs de plus en plus autonomes. Elle tend à créer des pôles de développement appelés Centres de Développement Communautaire (CDC) placés dans chaque section communale et en ville pour apporter des services de proximité à la population.

4.5.3 Projets prioritaires

Plusieurs séances de travail ont eu lieu pour amener la population à mieux définir ses besoins et ses priorités. L'ensemble de ces besoins établi par chaînes prioritaires est regroupé en projets puis en programmes discutés et validés entre les différents acteurs (conseils de développement, structures déconcentrées, autorités locales, notables, etc.).

Les projets prioritaires répondent aux besoins les plus pressants en s'appuyant sur la vocation de la commune (agriculture et tourisme) pour valoriser tous les atouts de celle-ci et atteindre les résultats escomptés.

L'organisation des projets en programmes permet de réaliser ceux qui ne sont pas classés prioritaires par la population mais qui jouissent d'un caractère important (prérequis) pour la réussite des priorités.

L'agriculture et le tourisme sont les secteurs les plus porteurs économiquement; les dérivés agricoles et d'élevage se retrouvent dans l'artisanat, donc, touchent le secteur touristique. Le tourisme et l'environnement se rejoignent vu que la

commune opte pour l'écotourisme. Ces secteurs ainsi que les projets structurants sont renforcés en investissement.

Le projet d'élaboration des plans d'aménagement du territoire et d'urbanisme jouit d'un caractère prioritaire car il doit être en principe réalisé avant la mise en place des infrastructures afin d'éviter le mal-développement de la commune.

4.6 Plan d'actions du PDC de Pailliant

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	
AGRICULTURE ET ÉLEVAGE							
OS1 : Améliorer le niveau de revenu des populations de Paillant par la relance des productions agricoles et d'élevage.							
R1.1 : Accès facilité aux intrants (9 713 140,00).							
A1 : Inventaire des besoins en intrants		toute la commune	X				100 000,00
A2 : Création de 4 boutiques d'intrants		Carrefour-Dent, Lebrun, ville de Paillant, Mussotte	X	X	X		9 613 140,00
R1.2 : Les conditions de stockage des récoltes sont améliorées (4 600 000,00).							
A1 ; Formation des agriculteurs aux techniques de stockage		toute la commune	X				600 000,00
A2 : Création d'un atelier de fabrication de silos		Desmarets	X				4 000 000,00
R1.3 : La productivité agricole et la fertilité des sols sont améliorées (18 250 000,00).							
A1 : Formation en protection des sols		toute la commune	X				500 000,00
A2 : Mise en place de pépinières		Mussotte, Masson, Carrefour-Dent, Lebrun, ville de Paillant	X				750 000,00
A3 : Aménagement des bassins versants		Morbette, Lebrun, Ravine Guito, Lavaud, périphérie de la ville	X	X	X	X	5 000 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Pailliant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	13
A4 : Acquisition de 4 moto-culteurs et de charrues		toute la commune	X	X	X	X	12 000 000,00
R1.4 : La production animale est développée et intensifiée (8 700 000,00).							
A1 : Création de 4 fermes d'élevage		Bézin II, Lebrun, Desmarets, Viau	X	X	X	X	5 000 000,00
A2 : Mise en place de 6 pharmacies vétérinaires		Deroncelay, Lebrun, Pailliant, Desmarets, Pharès, Mussothe	X	X			3 000 000,00
A3 : Introduction de races améliorées et de reproducteurs		Bézin II, Lebrun, Desmarets, Viau	X				700 000,00
R1.5 : L'agriculture biologique et raisonnée est promue (1 800 000,00).							
A1 : Sensibilisation et formation à la production biologique		toute la commune	X				300 000,00
A2 : Création d'un atelier de compostage		Desmarets	X				1 500 000,00
R1.6 : Les filières agricoles porteuses sont promues et renforcées (29 500 000,00).							
A1 : Appuyer les acteurs des huit (8) filières porteuses (ananas, manioc, igname, ricin, pomme de terre, citruses, palmiers à huile, pêche-aquaculture)		toute la commune	X	X	X	X	10 000 000,00
A2 : Création d'une usine de transformation		ville de Pailliant		X			8 000 000,00
A3: Création d'une minilaiterie		Desmarets ou Salagnac	X				5 000 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Pailliant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	13
A4 : Création d'un atelier de fabrication de meubles et autres articles en bambou		Bézin II			X		4 000 000,00
A5 : Suivre et évaluer les activités des 8 filières agricoles porteuses		toute la commune	X	X	X	X	2 500 000,00
INFRASTRUCTURES RURALES ET AGRICOLES							
OS2 : Développer les infrastructures rurales pour améliorer les performances agricoles et d'élevage							
R2.1 : Des structures de stockage d'eau sont réhabilitées et construites (13 320 000,00).							
A1 : Réalisation d'une étude sur l'implantation de lacs collinaires		toute la commune	X				320 000,00
A2 : Réhabilitation et construction d'impluviums		toute la commune	X	X	X	X	5 500 000,00
A3 : Construction de 30 citernes familiales		toute la commune	X	X			4 500 000,00
A4 : Réhabilitation de bassins de rétention		Salagnac	X				3 000 000,00
R2.2 : Les routes et pistes de desserte de la commune sont praticables (19 480 000,00).							
A1 : Réalisation d'une étude technique		toute la commune	X				480 000,00
A2 : Réhabilitation de la route principale		Deroncelay - Salagnac	X				8 000 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant									
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes		
			09	10	11	12	13		
A3: Réhabilitation et construction de pistes agricoles		Salagnac, Ste. Croix, Desmarets, Chakin, Icart, Lebrun, Corail, Carrefour-Dent, Berkin, Bétin, Morbeth, Viau, L'Étang-Rey	X						4 500 000,00
A4 : Réhabilitation et construction de routes intercommunales		Salagnac - Javel - Dupouille Desmarets - Jean-nette - Saint Michel	X						6 500 000,00
R2.3 : Les performances agricoles et d'élevage sont améliorées (32 100 000,00).									
A1 : Renforcement du Bureau Agricole Communal (BAC)		toute la commune	X						750 000,00
A2 : Création de deux fermes agrobiologiques		Berkin, Lebrun	X	X					10 100 000,00
A3 : Installation de relais d'appui-conseil dans chaque section		toute la commune	X	X	X	X	X		5 000 000,00
A4 : Mise en place d'un centre de recherche (vulgarisation agricole) en technologies appropriées		Bézin II	X						4 000 000,00
A5 : Création d'une coopérative agricole et d'élevage		toute la commune	X						250 000,00
A6 : Création d'une École Moyenne d'Agriculture		Masson		X					12 000 000,00
R2.4 : L'accès au crédit est facilité à des taux raisonnables pour les producteurs/trices (16 250 000,00).									
A1 : Mise en place d'un système de crédit		toute la commune	X						250 000,00
A2 : Création d'un Bureau de Crédit Rural		ville de Paillant	X						15 000 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	13
A3 : Mise en place d'une caisse d'épargne-crédit		Mussothe		X			1 000 000,00
R2.5 : L'agrotransformation est relancée et modernisée (20 344 720,00).							
A1 : Prise de mesures d'incitation à l'agrotransformation	mairie	toute la commune	X				
A2 : Mise en place d'une usine de transformation agroalimentaire		Bézin II	X				19 244 720,00
A3 : Mise en place d'unités de transformation (moulins et autres)		Deroncelay, Carrefour-Dent, Lebrun, Berkin, Desmarests et Mussothe	X				600 000,00
A4 : Création d'un fonds de crédit d'équipements agricoles		toute la commune		X			500 000,00
R2.6 : La conservation et l'écoulement des produits agricoles et d'élevage sont facilités (46 000 000,00).							
A1 : Appui à la commercialisation des produits agricoles et d'élevage		toute la commune		X	X		8 000 000,00
A2 : Réhabilitation et construction d'infrastructures marchandes		Deroncelay, Lebrun, ville de Paillant, Desmarests, Pharès, Mussothe	X	X	X	X	16 000 000,00
A3 : Création d'une zone d'activités commerciales (intercommunale)		Deroncelay (Carrefour Reynolds)		X			22 000 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	
TOURISME ET ENVIRONNEMENT							
OS3 : Valoriser et exploiter judicieusement les atouts touristiques de la commune pour préserver l'environnement et dynamiser l'économie locale							
R3.1, 2, 3, 4, 5 : Une politique de promotion et d'investissement dans l'écotourisme est adoptée et mise œuvre dans la commune (20 000 000,00).							
A1 : Promotion de l'écotourisme		toute la commune	X				2 000 000,00
A2 : Incitation à l'investissement		toute la commune	X				4 000 000,00
A3 : Rénovation et réhabilitation d'infrastructures voués à l'éco-tourisme		toute la commune	X				14 000 000,00
INFRASTRUCTURES DE BASE							
OS4 : Améliorer les infrastructures de base							
R4.1, 2, 3, 4 : Le développement des potentialités communales est favorisé (46 750 000,00).							
A1 : Création de comité de section pour l'entretien des pistes agricoles		toute la commune	X				1 250 000,00
A2 : Réhabilitation et construction d'infrastructures communales		toute la commune	X	X	X	X	38 000 000,00
A3 : Développement des infrastructures artisanales et commerciales		toute la commune	X				3 000 000,00
A4 : Mise en place d'un système énergétique adapté (énergie renouvelable)		toute la commune		X			4 500 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	
ÉDUCATION							
OS5 : Améliorer la couverture de la commune en infrastructures et équipements scolaires, professionnels et universitaires appropriés et en enseignants qualifiés							
R5.1 : L'offre scolaire vers les sections communales est élargie (26 000 000,00).							
A1 : Construction de 2 lycées et mise en place d'un système de formation continue pour les professeurs		toute la commune	X	X	X		21 000 000,00
A2 : Construction de 5 centres préscolaires		toute la commune	X	X	X	X	5 000 000,00
R5.2 : De meilleures perspectives de formation professionnelles et universitaires sont offertes aux jeunes (41 100 000,00).							
A1 : Développement de la formation professionnelle dans la commune		toute la commune		X	X	X	6 000 000,00
A2 : Augmentation des services scolaires		toute la commune	X	X	X	X	14 300 000,00
A3 : Création et équipement de nouvelles salles de classe au préscolaire et dans le fondamental		toute la commune	X	X			5 800 000,00
A4 : Création d'un institut universitaire de technologie (intercommunal)		Bézin II			X		15 000 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	
R5.3 : La qualité de l'éducation est améliorée (7 000 000,00).							
A1 : Implantation d'EFACAP dans la commune	DDENi	toute la commune					
A2 : Création de laboratoires informatiques dans les établissements éducatifs		toute la commune		X			2 000 000,00
A3 : Mise en place de cantines scolaires		toute la commune	X	X	X	X	5 000 000,00
R5.4 : Un programme d'alphabétisation est en place (2 500 000,00).							
A1 : Mise en place d'un programme d'alphabétisation		toute la commune	X				2 500 000,00
SANTÉ ET ŒUVRES SOCIALES							
0S6 : Offrir de meilleurs services de santé et de protection sociale aux populations de la commune							
R6.1, 2, 3, 9 : Les infrastructures et services de santé sont améliorés (24 300 000,00).							
A1 : Prise en charge de l'enfant et de la mère		Lebrun, Dadier, Mussothe, Desmarets	X	X	X	X	8 000 000,00
A2 : Réhabilitation et construction de d'infrastructures sanitaires		Lebrun, Dadier, Mussothe, Desmarets, ville de Paillant	X	X			5 000 000,00
A3 : Implantation de cliniques mobiles dans les lieux éloignés		toute la commune		X			1 300 000,00
A4 : Création d'un service d'urgence		Hôpital ville de Paillant			X		4 000 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	13
A5 : Création d'un Centre d'Observation et de Prévention des MST et de la Tuberculose		ville de Paillant	X				2 000 000,00
A6 : Mise en place d'un centre intercommunal d'approvisionnement en médicaments		Bézin II		X			2 500 000,00
A7 : Création d'un jardin médicinal				X			1 500 000,00
R6.4 : L'environnement de l'UCS est pris en charge (4 100 000,00).							
A1 : Sensibilisation à l'hygiène		toute la commune	X				600 000,00
A2 : Assainissement de la commune (construction de latrines familiales et publiques)		toute la commune	X				3 500 000,00
R6.5 : Les conditions sanitaires de la population sont améliorées par l'Éducation Sanitaire Participative (1 100 000,00).							
A1 : Formation d'agents de santé communautaire		toute la commune	X				500 000,00
A2 : Organisation de séances de sensibilisation, d'éducation sanitaire et sexuelle		toute la commune	X				600 000,00
R6.6 : Le milieu sanitaire est mieux organisé (6 300 000,00).							
A1 : Implication des communautés dans les actions sanitaires locales		toute la commune	X				300 000,00
A2 : Encadrement sanitaire de la population		toute la commune	X	X			4 000 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	13
A3 : Mise en place de système de filtrage de l'eau		toute la commune	X				2 000 000,00
R6.7 : Un dispositif de soutien aux personnes les plus vulnérables est en place (4 750 000,00).							
A1 : Création d'une maison de retraite		Desmarets		X			3 000 000,00
A2 : Réhabilitation d'un orphelinat		Chakin	X				1 000 000,00
A3 : Appui au centre spécialisé pour l'accompagnement des sourds et muets		Mussothe	X				750 000,00
CULTURE ET SPORT							
0S7 : Promouvoir les valeurs culturelles et encourager la pratique sportive dans la commune							
R7.1, 2, 3 : Les valeurs culturelles haïtiennes et la pratique sportive sont promues (34 500 000,00).							
A1 : Réhabilitation et construction d'infrastructures culturelles de la commune		Chassereau, ville de Paillant, Lebrun	X	X	X	X	12 000 000,00
A2 : Réhabilitation et construction d'infrastructures sportives de la commune		Deroncelay, Carrefour-Dent, Lebrun, Berkin, Desmarets, Obéissant, Ste. Croix et Mussothe, ville de Paillant	X	X	X	X	10 000 000,00
A3 : Dynamisation des activités culturelles		toute la commune	X	X	X	X	5 000 000,00
A4 : Relance des activités sportives		toute la commune	X	X	X	X	7 500 000,00

Tableau 9 : Plan d’actions du PDC de Pailliant							
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes
			09	10	11	12	
ADMINISTRATION, FINANCES ET ORGANISATIONS LOCALES							
OS8 : Améliorer les performances des services de la mairie et des organisations locales							
R8.1 Les capacités techniques des services de la mairie sont renforcées (27 000 000,00).							
A1 : Mise en place d'un programme de formation des cadres et employés municipaux		ville de Pailliant	X				1 000 000,00
A2 : Dotation de matériels et équipement à la mairie		ville de Pailliant	X				5 000 000,00
A3 : Structuration des services de la mairie		ville de Pailliant	X	X	X	X	15 000 000,00
A4 : Création d'une cellule d'appui technique à la mairie		ville de Pailliant	X	X	X	X	6 000 000,00
R8.2 : Les recettes fiscales de la commune ont accru (2 000 000,00).							
A1 : Élaboration du plan cadastral de la commune		ville de Pailliant	X				700 000,00
A2 : Création d'un Registre Foncier Urbain (RFU) (service fiscal de la mairie)		ville de Pailliant	X				1 300 000,00
R8.3 : Les capacités des organisations locales sont renforcées (2 900 000,00).							
A1 : Mise en place d'un programme de formation des organisations locales		toute la commune	X				800 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant								
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes				Coût en gourdes	
			09	10	11	12		
A2 : Organisation de séminaires de formation pour les CASEC et les Conseils de Développement		ville de Paillant, les 2 sections	X					750 000,00
A3 : Création d'une maison des associations		ville de Paillant		X				1 200 000,00
A4 : Renforcement des CDC et CDSC		ville de Paillant	X					150 000,00
URBANISATION								
OS9 : Maîtriser l'urbanisation de la commune								
R9.1 : Un plan d'aménagement et d'urbanisme de la commune est élaboré et mis en œuvre (1 750 000,00).								
A1 : Élaboration du plan d'aménagement de la commune			X					1 000 000,00
A2 : Élaboration du plan d'urbanisme			X					750 000,00
JUSTICE ET SÉCURITÉ								
OS10 : Assurer la sécurité des biens et des personnes dans la commune								
R10.1, 2, 3 : Une politique appropriée en matière de sécurité adoptée et mise en œuvre (5 250 000,00).								
A1 : Mise en place d'un sous-commissariat		ville de Paillant	X					2 500 000,00
A2 : Construction d'un tribunal de paix		ville de Paillant	X					2 000 000,00
A3 : Organisation de campagne de vulgarisation du droit		toute la commune		X				750 000,00

Tableau 9 : Plan d'actions du PDC de Paillant											
Activités	Acteurs responsables	Localisation	Périodes					Coût en gourdes			
			09	10	11	12	13				
R10.4 : Un système de prévention des risques et désastres est en place (3 000 000,00).											
A1 : Création d'un comité communal de risques et désastres	mairie		X								
A2 : Création d'un comité local d'habitat	mairie		X								
A3 : Mise en place d'une campagne de sensibilisation sur les risques et désastres			X							500 000,00	
A4: Organisation de séances de secourisme			X							500 000,00	
A5 : Mise en place d'un service technique à la mairie (surveillance des normes de construction)			X							2 000 000,00	

4.7 Répartition budgétaire

Tableau 10.1 : Programme de relance des productions agricoles et d'élevage						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 1.1 : Accès aux intrants agricoles	9 713 140,00	5 713 140,00	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-
Projet 1.2 : Amélioration des conditions de stockage des récoltes	4 600 000,00	4 600 000,00	-	-	-	-
Projet 1.3 : Amélioration de la productivité agricole et la fertilité des sols	18 250 000,00	5 250 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	1 000 000,00
Projet 1.4 : Développement de la production animale	8 700 000,00	3 450 000,00	2 750 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00	-
Projet 1.5 : Promotion de l'agriculture biologique et raisonnée	1 800 000,00	1 800 000,00	-	-	-	-
Projet 1.6 : Promotion et développement des filières agricoles porteuses	29 500 000,00	7 500 000,00	10 500 000,00	6 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total programme I	72 563 140,00	28 313 140,00	19 250 000,00	13 750 000,00	7 750 000,00	3 500 000,00

Tableau 10.2 : Programme d'amélioration des performances agricoles et d'élevage						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 2.1 : Réhabilitation et construction de structures de stockage d'eau	13 320 000,00	6 945 000,00	3 625 000,00	1 375 000,00	1 375 000,00	-
Projet 2.2 : Réhabilitation et construction de routes et pistes de desserte	19 480 000,00	19 480 000,00	-	-	-	-
Projet 2.3 : Mise en place de dispositif d'encadrement et de renforcement des producteurs agricoles	32 100 000,00	11 050 000,00	18 050 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Projet 2.4 : Accès au crédit pour les producteurs/trices agricoles	16 250 000,00	15 250 000,00	1 000 000,00	-	-	-
Projet 2.5 : Relance et modernisation de l'agrotransformation	20 344 720,00	19 844 720,00	500 000,00	-	-	-
Projet 2.6 : Amélioration de la conservation et de l'écoulement des produits agricoles et d'élevage	46 000 000,00	4 000 000,00	30 000 000,00	8 000 000,00	4 000 000,00	-
Total programme II	147 494 720,00	76 569 720,00	53 175 000,00	10 375 000,00	6 375 000,00	1 000 000,00

Tableau 10.3 : Programme de développement de l'écotourisme						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 3.1. : Promotion et investissement dans l'écotourisme	20 000 000,00	20 000 000,00				
Total Programme III	20 000 000,00	20 000 000,00				

Tableau 10.4 : Programme d'amélioration et de mise en place d'infrastructures de base						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 4.1. : Développement des infrastructures de base	46 750 000,00	11 850 000,00	12 100 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
Total Programme IV	46 750 000,00	11 850 000,00	12 100 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00

Tableau 10.5 : Programme d'accès à l'éducation pour tous						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 5.1 : Élargissement de l'offre scolaire vers les sections communales	26 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00	8 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Projet 5.2 : Appui à la formation professionnelle et universitaire	41 100 000,00	5 760 000,00	7 760 000,00	19 860 000,00	4 860 000,00	2 860 000,00

Tableau 10.5 : Programme d'accès à l'éducation pour tous						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 5.3 : Amélioration de la qualité de l'éducation	7 000 000,00	1 000 000,00	3 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Projet 5.4 : Alphabétisation des adultes	2 500 000,00	2 500 000,00	-	-	-	-
<i>Total Programme V</i>	76 600 000,00	17 260 000,00	18 760 000,00	28 860 000,00	6 860 000,00	4 860 000,00

Tableau 10.6 : Programme d'actions de santé communautaire et des œuvres sociales [PASC0]						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 6.1 : Amélioration des infrastructures et services de santé	24 300 000,00	6 500 000,00	9 800 000,00	6 000 000,00	2 000 000,00	-
Projet 6.2 : Prise en charge de l'environnement de l'UCS	4 100 000,00	4 100 000,00	-	-	-	-
Projet 6.3 : Amélioration des conditions sanitaires de la population par l'Éducation Sanitaire Participative	1 100 000,00	1 100 000,00	-	-	-	-
Projet 6.4 : Organisation du milieu sanitaire	6 300 000,00	4 300 000,00	2 000 000,00	-	-	-

Tableau 10.6 : Programme d'actions de santé communautaire et des œuvres sociales [PASCO]						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 6.5 : Mise en place d'un dispositif de soutien aux personnes les plus vulnérables	4 750 000,00	1 750 000,00	3 000 000,00	-	-	-
Total Programme VI	40 550 000,00	17 750 000,00	14 800 000,00	6 000 000,00	2 000 000,00	-

Tableau 10.7 : Programme de développement de la paix sociale, de la culture et du sport						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 7.1 : Promotion des valeurs culturelles haïtiennes et de la pratique sportive	34 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00	4 500 000,00
Total Programme VII	34 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00	7 500 000,00	4 500 000,00

Tableau 10.8 : Programme de promotion de la gouvernance locale et d'aménagement du territoire						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 8.1 Renforcement des capacités techniques de la mairie	27 000 000,00	11 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
Projet 8.2 : Renforcement du service fiscal de la mairie	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-	-	-

Tableau 10.8 : Programme de promotion de la gouvernance locale et d'aménagement du territoire						
Titre projet	Budget estimé	2009	2010	2011	2012	2013
Projet 8.3 : Renforcement des capacités des organisations locales	2 900 000,00	1 700 000,00	1 200 000,00	-	-	-
Projet 8.4 : Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'aménagement et d'urbanisme de la commune	1 750 000,00	1 750 000,00	-	-	-	-
Projet 8.5: Adoption et mise en œuvre d'une politique appropriée en matière de justice et sécurité	5 250 000,00	4 500 000,00	750 000,00	-	-	-
Projet 8.6 : Mise en place d'un système de prévention des risques et désastres	3 000 000,00	3 000 000,00	-	-	-	-
<i>Total Programme VIII</i>	41 900 000,00	23 950 000,00	5 950 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00

4.8 Stratégies de financement du PDC

Différentes sources seront mises à contribution pour le financement du présent PDC :

- ☛ La contribution de la commune sur la base des recettes fiscales et autres ;
- ☛ le financement communautaire par des contreparties financières ou matérielles, par des donations (terrain, immeubles, etc.) ;
- ☛ la contribution des programmes nationaux de développement, des ONG, des organisations locales et de la diaspora, etc. ;
- ☛ le financement par le budget national à travers des appuis de l'État (Fonds de Développement des Collectivités, etc.) ;
- ☛ la coopération intercommunale ;
- ☛ le financement par la coopération décentralisée ;
- ☛ le financement par la diaspora (financière, professionnelle, matérielle) ;
- ☛ le cofinancement par des partenaires de la commune ;
- ☛ et même l'emprunt au besoin.

La commune de Paillant n'a pas encore mis en place un vrai système de taxation ni un Registre Foncier Urbain (RFU), ce qui prédit l'existence de ressources potentielles non exploitées. Et ceci à moyen terme car, pour le moment, vu ses faiblesses, il faut d'abord l'aider à démarrer le PDC pour que peu à peu elle améliore ses capacités d'autofinancement et atteigne un équilibre financier.

D'ailleurs, l'exécution du plan amènera le développement des infrastructures et des services socioéconomiques. En effet, la construction de marchés publics, l'extension des réseaux électriques et d'adduction d'eau, l'augmentation des flux de marchandises due à l'ouverture et l'aménagement des voies d'accès et des pistes agricoles dynamiseront l'économie locale et contribueront en retour à augmenter les recettes fiscales.

Le renforcement des capacités de la mairie est d'une grande priorité, car avec la qualité de ses services, elle pourra mieux collecter les taxes et répondre rapidement aux exigences de contrepartie de la majorité des partenaires et bailleurs.

Dans le cas de cofinancement des projets et programmes de ce plan, la commune aura à mobiliser environ 30 % du coût total, soit **165 925 211,00 de gourdes** de fonds propres sur la période 2009-2013, si l'on se réfère au schéma de financement du PDC.

Si les principes de bonne gouvernance sont respectés, la mairie, appuyée par ses partenaires, pourra exécuter un grand nombre de projets ou couvrir au moins la contrepartie locale.

L'exécution du PDC est un cercle vertueux pour la commune si les préalables tels la mise en place des infrastructures de base et la lutte contre l'insécurité sont pris en compte ; elles permettront d'assurer la sécurité des vies et des biens et contribueront à créer les conditions nécessaires pour que les opérateurs économiques investissent dans la commune et pour qu'augmente l'afflux touristique.

Tous les acteurs de la commune de Paillant, les organisations locales, les cadres et ressortissants de la commune à Port-au-Prince et à l'étranger seront mobilisés pour aider à dénicher et à négocier des partenariats susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des programmes et projets prévus dans le PDC.

Au niveau départemental, la coopération intercommunale sera intensifiée à travers des projets identifiés dans le PDC suscitant l'intérêt des communes voisines (Miragoâne, Fonds-des-Nègres, Petite Rivière et Anse-à-Veau), ceci pour mettre en commun les ressources humaines et financières.

La commune développera une stratégie de mobilisation de ressources en direction de chacune des sources de financement identifiées plus haut. Elle comportera selon les cas des actions de plaidoyer, de *lobbying*, etc.

4.9 Schéma de financement du PDC de Paillant

Tableau 11 : Schéma de financement du PDC de Paillant				
AXE I/PROJETS	BUDGET		FINANCEMENT	
		Acquis/Partenaires	Participation locale	À mobiliser
AGRICULTURE ET ÉLEVAGE				
I. Programme de relance des productions agricoles et d'élevage				
Projet 1.1 : Accès aux intrants agricoles	9 713 140,00			9 713 140,00
Projet 1.2 : Amélioration des conditions de stockage des récoltes	4 600 000,00			4 600 000,00
Projet 1.3 : Amélioration de la productivité agricole et la fertilité des sols	18 250 000,00			18 250 000,00
Projet 1.4 : Développement de la production animale	8 700 000,00			8 700 000,00
Projet 1.5 : Promotion de l'agriculture biologique et raisonnée	1 800 000,00			1 800 000,00
Projet 1.6 : Promotion et développement des filières agricoles porteuses	29 500 000,00			29 500 000,00
Total Programme I	72 563 140,00			72 563 140,00
INFRASTRUCTURES RURALES ET AGRICOLES				
II. Programme d'amélioration des performances agricoles et d'élevage				
Projet 2.1 : Réhabilitation et construction de structures de stockage d'eau	13 320 000,00			13 320 000,00

Tableau 11 : Schéma de financement du PDC de Paillant				
AXE / PROJETS	BUDGET	FINANCEMENT		
		Acquis/Partenaires	Participation locale	À mobiliser
Projet 2.2 : Réhabilitation et construction de routes et pistes de desserte	19 480 000,00			19 480 000,00
Projet 2.3 : Mise en place de dispositif d'encadrement et de renforcement des producteurs agricoles	32 100 000,00			32 100 000,00
Projet 2.4 : Accès au crédit pour les producteurs/trices agricoles	16 250 000,00			16 250 000,00
Projet 2.5 : Relance et modernisation de l'agrotransformation	20 344 720,00			20 344 720,00
Projet 2.6 : Amélioration de la conservation et de l'écoulement des produits agricoles et d'élevage	46 000 000,00			46 000 000,00
<i>Total programme II</i>	147 494 720,00			147 494 720,00
TOURISME ET ENVIRONNEMENT				
III. Programme de développement de l'écotourisme				
Projet 3.1 : Promotion et investissement dans l'écotourisme	20 000 000,00			20 000 000,00
<i>Total programme III</i>	20 000 000,00			20 000 000,00

Tableau 11 : Schéma de financement du PDC de Paillant				
AXE I/PROJETS	BUDGET	FINANCEMENT		
		Acquis/Partenaires	Participation locale	À mobiliser
INFRASTRUCTURES DE BASE				
IV. Programme d'amélioration et de mise en place d'infrastructures de base				
Projet 4.1 : Développement des infrastructures de base	46 750 000,00			46 750 000,00
Total programme IV	46 750 000,00			46 750 000,00

Tableau 11 : Schéma de financement du PDC de Paillant				
AXE II/PROJETS	BUDGET		FINANCEMENT	
			Acquis/Partenaires	Participation locale
			À mobiliser	
ÉDUCATION				
V. Programme d'accès à l'éducation pour tous				
Projet 5.1 : Élargissement de l'offre scolaire vers les sections communales	26 000 000,00			26 000 000,00
Projet 5.2 : Appui à la formation professionnelle et universitaire	41 100 000,00			41 100 000,00
Projet 5.3 : Amélioration de la qualité de l'éducation	7 000 000,00			7 000 000,00
Projet 5.4 : Alphabétisation des adultes	2 500 000,00			2 500 000,00
Total Programme V	76 600 000,00			76 600 000,00

Tableau 11 : Schéma de financement du PDC de Paillant				
AXE II/PROJETS	BUDGET	FINANCEMENT		
		Acquis/Partenaires	Participation locale	À mobiliser
SANTÉ ET ŒUVRES SOCIALES				
VI. Programme d'actions de santé communautaire et des œuvres sociales (PASCO)				
Projet 6.1 : Amélioration des infrastructures et services de santé	24 300 000,00			24 300 000,00
Projet 6.2 : Prise en charge de l'environnement de l'UCS	4 100 000,00			4 100 000,00
Projet 6.3 : Amélioration des conditions sanitaires de la population par l'Éducation Sanitaire Participative	1 100 000,00			1 100 000,00
Projet 6.4 : Organisation du milieu sanitaire	6 300 000,00			6 300 000,00
Projet 6.5 : Mise en place d'un dispositif de soutien aux personnes les plus vulnérables	4 750 000,00			4 750 000,00
Total programme VI	40 550 000,00			40 550 000,00
CULTURE ET SPORT				
VII. Programme de développement de la paix sociale, de la culture et du sport				
Projet 7.1 : Promotion des valeurs culturelles haïtiennes et de la pratique sportive	34 500 000,00			34 500 000,00
Total programme VII	34 500 000,00			34 500 000,00

Tableau 11 : Schéma de financement du PDC de Paillant				
AXE III/PROJETS	BUDGET		FINANCEMENT	
	Acquis/Partenaires	Participation locale	À mobiliser	
ADMINISTRATION, FINANCES ET ORGANISATIONS LOCALES				
VIII. Programme de promotion de la gouvernance locale et d'aménagement du territoire				
Projet 8.1 Renforcement des capacités techniques de la mairie	27 000 000,00			27 000 000,00
Projet 8.2 : Renforcement du service fiscal de la mairie	2 000 000,00			2 000 000,00
Projet 8.3 : Renforcement des capacités des organisations locales	2 900 000,00			2 900 000,00
Projet 8.4 : Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'aménagement et d'urbanisme de la commune	1 750 000,00			1 750 000,00
Projet 8.5: Adoption et mise en œuvre d'une politique appropriée en matière de justice et sécurité	5 250 000,00			5 250 000,00
Projet 8.6 : Mise en place d'un système de prévention des risques et désastres	3 000 000,00			3 000 000,00
Total Programme VIII	41 900 000,00			41 900 000,00
Total des programmes	480 357 860,00			
Inflation de 14% à partir de 2009	67 250 100,00			
Coût des programmes (total programmes + inflation)	547 607 960,00			
Suivi-évaluation (1 % du coût des programmes)	5 476 079,00			
Coût Global PDC	553 084 039,00			

4.10 Estimation financière du PDC par programme

Tableau 12 : Estimation financière du PDC par programme				
AXE	SECTEUR	PROGRAMME	BUDGET	CALENDRIER
N° 1	Agriculture	Programme de relance des productions agricoles et de l'élevage	72 563 140,00	2009-2013
		Programme d'amélioration des performances agricoles et d'élevage	147 494 720,00	2009-2013
	Tourisme	Programme de développement de l'écotourisme	20 000 000,00	2009-2010
	Infrastructures	Programme d'amélioration et de mise en place d'infrastructures de base	46 750 000,00	2009-2010
AXE	SECTEUR	PROGRAMME	BUDGET	CALENDRIER
N° 2	Éducation	Programme d'accès à l'éducation pour tous	76 600 000,00	2009-2013
	Santé et œuvres sociales	Programme d'actions de santé communautaire (PASCO)	40 550 000,00	2009-2013
	Sport et culture	Programme de développement de la paix sociale, de la culture et du sport	34 500 000,00	2009-2013
AXE	SECTEUR	PROGRAMME	BUDGET	CALENDRIER
N° 3	Gouvernance locale	Programme de promotion de la gouvernance locale	41 900 000,00	2009-2010

Total des programmes : **480 357 860,00**

Total des programmes + inflation de 14 % à partir de 2009 : **547 607 960,00**

Suivi-évaluation (1 % du coût des programmes) : **5 476 079,00**

Coût Global PDC : **553 084 039,00**

5. Dispositif de mise en œuvre, suivi et évaluation

5.1 Mise en œuvre

Le pilotage, la responsabilité finale de la mise en œuvre du plan incombe au Conseil Communal de Paillant (le maire et ses adjoints). Mais tous les fils et filles de la commune ainsi que les partenaires et amis de Paillant sont concernés par la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PDC.

Le développement de la commune dépend de la réussite de la mise en œuvre du présent PDC, laquelle, à son tour, dépend fortement d'une ambiance communale où il règne une bonne gouvernance.

L'élaboration du PDC à lui seul ne va pas garantir le développement communal. Il faudrait qu'il y ait une bonne volonté politique pour mettre en œuvre ce plan; car le vrai travail réside dans une exécution conséquente du PDC. À cet effet, la réalisation de cet objectif capital relève bien entendu de la responsabilité du Conseil Communal qui a le devoir de promouvoir l'unité communale, faire preuve de respect mutuel et respecter les engagements pris, basés sur la transparence dans les décisions et dans la gestion.

Une fois le PDC adopté et approuvé, sa mise en œuvre pourra suivre les étapes suivantes :

- ⇒ Une campagne d'information sur le PDC (brochures ou dépliants, site internet pour diffuser le contenu du PDC au sein, à l'extérieur de la commune et en dehors du pays);
- ⇒ La création de services communaux appropriés pour la mise en œuvre du PDC;
- ⇒ La création d'un système de suivi élargi de l'exécution du plan (Comité Communal de Suivi composé des membres des Comités de Développement, des notables, des religieux, des intervenants nationaux et internationaux);
- ⇒ Le renforcement des capacités du personnel communal;
- ⇒ L'élaboration de projets inspirés des fiches de programmes pour la recherche de financement;
- ⇒ L'élaboration d'un répertoire des partenaires potentiels pour le financement des projets;
- ⇒ La mise en place d'une cellule technique pour l'appui-accompagnement de la mairie et le suivi technique de la mise en œuvre du plan;
- ⇒ La mise en place d'un système de suivi-évaluation (une évaluation sommaire de la mise en œuvre du PDC pourra être faite lors de l'élaboration des budgets annuels de la commune);
- ⇒ Une évaluation à mi-parcours aura lieu au cours de la troisième année de mise en œuvre et donnera lieu à des ajustements.

Les capacités techniques de la mairie (chargée du pilotage) seront renforcées pour garantir une maîtrise d'ouvrage et une maîtrise d'œuvre efficaces pour produire les

résultats escomptés. À cet effet, un service de développement local et planification sera créé et doté des moyens adéquats pour permettre de suivre la mise en œuvre du PDC et de constituer une banque de données pour son évaluation.

Un partenaire technique devrait appuyer et accompagner le Conseil de Développement Communal et les services communaux dans les premières années d'exécution du plan.

5.2 Suivi et évaluation

Pour garantir la transparence et s'assurer de la contribution effective des populations, il est essentiel de renforcer le **Comité Communal de Suivi-Évaluation** du Conseil de Développement Communal (CDC). Ce comité de suivi doit être capable d'assurer un contrôle populaire et de garantir la participation des populations.

Le suivi peut s'organiser à plusieurs niveaux : un suivi de l'ensemble des activités du PDC au niveau communal, ce qui est le rôle du Comité Communal de Suivi-Évaluation, et un suivi plus direct au niveau des sections et de la ville par un comité émanant de chaque Conseil de Développement de Section Communale (CDSC), y compris celui de la ville de Paillant.

Au sein des CDSC, les tâches de suivi pourraient être réparties par projet.

Le Comité Communal de Suivi du PDC ayant une vocation essentiellement orientée vers le développement implique que le choix de ses membres devra s'écarter de toutes considérations religieuses et de politiques partisans.

5.3 Viabilité du PDC

Le succès de la réalisation du plan dépend des facteurs suivants :

- a. **Les politiques de soutien** : Le Plan de Développement Communal étant un reflet de la politique nationale de développement, l'appui réel des autorités gouvernementales est primordial pour son succès.
- b. **Les techniques appropriées** : Il faut définir les méthodes et moyens techniques permettant de réaliser les activités en tenant compte, notamment des besoins et des capacités des hommes et des femmes impliqués dans la mise en œuvre du plan.
- c. **La protection de l'environnement et la parité de genre** : La gestion de ressources naturelles dans le territoire de la Commune est une donnée

essentielle pour les activités les utilisant. Il en est de même pour les questions de genre qui doivent être toujours à l'esprit et dans les faits afin d'éviter toute discrimination et exclusion.

- d. **Les aspects socioculturels** : La motivation socioculturelle qui suscite la participation active et la responsabilisation des populations par le plan est requise. Des mesures sont nécessaires pour activer cette participation et la communication à travers une table de concertation serait un bon point.
- e. **Les risques et flexibilités** : La réalisation de chaque projet du plan est accompagnée de risques d'ordre naturel, politique, social, financier, économique, etc. Les responsables de leur mise en œuvre doivent en être conscients.
- f. **L'autonomie** : La motivation manifestée au cours du processus d'élaboration du plan de développement pour l'autonomie communale dans les prochaines années doit rester tout au long de sa mise en œuvre. La commune de Paillant doit penser à être actrice de son propre développement sans pour autant exclure ses partenaires de l'intérieur ou de l'extérieur.
- g. **Le partenariat avec les ONG locales et internationales et la coopération internationale** : Le développement de la commune n'est possible que s'il existe une vraie dynamique partenariale entre tous les intervenants. Car c'est de la complémentarité de leurs actions et de leur volonté d'adopter et d'intégrer le PDC qu'on arrivera à l'harmonisation des interventions et à amorcer un véritable mouvement de développement local.
- h. **L'implication des directions et services déconcentrés de l'État** : L'engagement des instances étatiques et gouvernementales ne viendra que si elles sont abordées et impliquées dans les démarches et réalisations des projets et programmes du PDC.
- i. **La concertation** : Sans concertation entre tous les intervenants (locaux, nationaux, internationaux, gouvernementaux), la complémentarité, l'harmonisation des actions de développement ne sera qu'un leurre.

Les Conseils de Développement sont également créés à cet effet, ils sont tout indiqués pour faciliter la communication entre tous les acteurs; car vu leur composition, ils constituent déjà la « Table de Concertation Communale ».

6. Annexes

6.0 Carte du département des Nippes

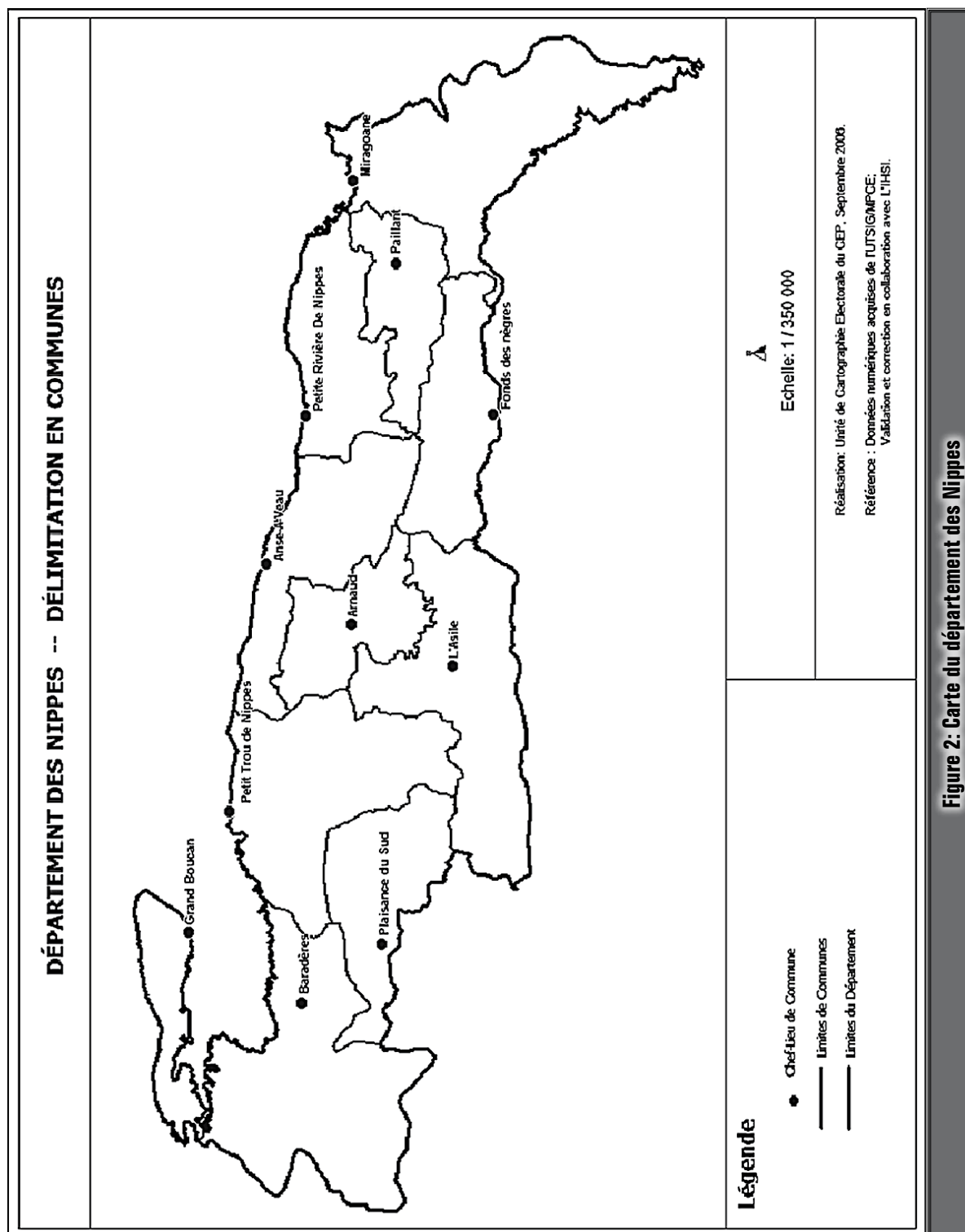


Figure 2: Carte du département des Nippes

6.1 Cadre logique

6.1.1 Secteur agricole

Tableau 13.1 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur agricole					
Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
Développement des secteurs agricole et l'élevage	Relancer la production en recapitalisant les exploitations agricoles et en intensifiant la production animale et agroforestière de la commune de Pailliant	Rendre accessibles les intrants agricoles (semences, engrais, outillage) aux producteurs de la commune	Création d'un réseau de boutiques d'intrants dans la commune de Pailliant	Agriculture	4 boutiques d'intrants sont créées (Carrefour-Dent, Lebrun, ville de Pailliant, Mussotte) ; 8 000 producteurs ont accès à des intrants agricoles en quantité et en qualité; 40 tonnes de semences de maïs sont vendues aux producteurs; 30 tonnes de semences d'haricot sont vendues aux producteurs; 150 lb de semences de melon sont vendues aux producteurs; 3 000 jeux de deux outils agricoles sont vendus aux producteurs.
		Améliorer les conditions de stockage des récoltes	Projet de formation aux techniques de stockage et fabrication de silos familiaux	Agriculture	8 000 producteurs sont formés à travers leurs organisations; 800 silos sont fabriqués; - Les récoltes sont protégées à 60%.
		Améliorer la productivité agricole et la fertilité des sols par l'adoption de mesures de conservation des sols, d'aménagement de microbassins versants et d'aménagement de parcelles agroforestières	Aménagement des bassins versants et de l'environnement des sources, conservation des sols (Morbette, Lebrun, ravine Guito, Lavaud)	Agriculture	4 pépinières communautaires sont créées (Mussotte, Masson, Carrefour-Dent, ville de Pailliant) ; - Aménagement des bassins versants situés en périphérie de la ville de Pailliant puis à Morbette, Lebrun, ravine Guito, Lavaud; 100 000 arbres forestiers et 50 000 arbres fruitiers sont plantés sur des parcelles agroforestières; 3 sources d'eau protégées; - Des séances de sensibilisation et de vulgarisation sont effectuées sur le bambou, ses valeurs environnementales et économiques.
			Amélioration du labour	Agriculture	4 motoculteurs et 50 charrues sont à disposition (en location) des producteurs.

Tableau 13.1 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur agricole

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
		Développer et intensifier la production animale par l'introduction de races améliorées dans les systèmes de production	Développement de l'élevage caprin, bovin, avicole et apicole	Élevage	1 200 familles possèdent des cabris de race améliorée; 4 fermes d'élevage avec centres de multiplication et de monte sont créées (Bézin II, Lebrun, Desmarets, Viau) ; 1 000 éleveurs sont formés aux techniques d'élevage moderne; 1 200 cabris femelles sont vendus aux éleveurs; 20 caprins reproducteurs sont introduits dans les zones de production; 120 familles possèdent des bovins; 400 femmes font de l'élevage avicole; 20 apiculteurs sont formés; 6 pharmacies vétérinaires sont créées aux environs des marchés de Deroncelay, Lebrun, Pailliant, Desmarets, Pharès, Mussotte.
			Développement d'une filière agricole biologique	Agriculture	400 producteurs agricoles bios sont formés et certifiés; - Un atelier de production de compost est créé à Desmarets; 4 broyeurs de compostage sont à disposition des agriculteurs.
			Développement de la culture de pomme de terre et de patates douces	Agriculture	10 hectares sont expérimentés en ferme; 15 tonnes de semences et plantules sont vendues.
			Vulgarisation de la culture de palmiers à huile	Agriculture	5 000 plantules sont distribuées aux familles; 5 000 plants sont expérimentés sur les bassins versants de Goulot et 3 000 à Bézin II.
			Intensification de la culture maraîchère	Agriculture	300 producteurs maraîchers de Mussotte et Salagnac ont intensifié leur production maraîchère.
			Intensification de la culture de l'igname	Agriculture	500 producteurs agricoles ont intensifié la production d'ignames; 100 hectares de production d'ignames; 10 000 douzaines de tubercules (semences) d'ignames sont vendues aux producteurs; 1 000 tonnes d'ignames sont commercialisées;
			Développement de la culture du manioc	Agriculture	1 000 producteurs agricoles ont intensifié la production de manioc; 200 hectares de production de manioc; 20 000 douzaines de boutures de manioc doux et amer sont vendues aux producteurs; 1 tonne de manioc est commercialisée; 1 unité de transformation du manioc est mise en place.

Tableau 13.1 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur agricole

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
			Développement de la culture du ricin et de palmier à huile dans les bassins versants	Agriculture	- Une étude est réalisée sur l'introduction du palmier à huile, 4 parcelles expérimentales sont en place ; 300 producteurs agricoles ont intensifié la production de ricin ; 100 hectares de production de ricin ; 1 tonne de semence de ricin est vendue aux producteurs ; 40 tonnes de ricin sont commercialisées ; 1 unité de transformation du ricin est mise en place.
			Intensification de la culture du piment	Agriculture	150 producteurs agricoles ont adopté la culture du piment ; 25 hectares de production de piment ; 25 kg de semences de piment sont vendus aux producteurs ; 30 tonnes de piment sont commercialisées.
			Intensification et amélioration des productions fruitières	Agriculture	10 hectares d'ananas sont exploitées ; 1 000 plantules de nouvelles variétés de fruits divers sont expérimentées (pommes, fraises, poires, prunes, pêches, cerises, avocats, mangues, citruses, etc.)
			Expérimentation de la culture du blé et du riz de montagne	Agriculture	5 hectares de blé et de riz sont produits à titre expérimental.
			Développement de la pêche et de l'aquaculture	Pêche	- Une étude est réalisée sur le développement de l'aquaculture ; 30 jeunes sont formés aux métiers de la mer.
			Aménagement d'un système d'irrigation à Bézin II	Infrastructure agricole	- Une étude technique est réalisée ; 30 ha de terres sont irriguées et aménagées ; - Un système de pompage solaire ainsi qu'un puits artésien sont installés ; - La production céréalière est augmentée de 50 %.
	Développer et moderniser les infrastructures rurales de la commune	Développer les infrastructures de production pour faciliter une exploitation maximale des potentialités des zones de production, l'écoulement des produits et la baisse des coûts de transport			

Tableau 13.1 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur agricole

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
			Aménagement des structures de stockage d'eau pour pallier au déficit hydrique dans certaines localités et pour stimuler la production	Infrastructure agricole	- Une étude technique est réalisée ; 3 bassins de rétention à Salagnac sont réhabilités, 1 500 m linéaires de systèmes d'irrigation sont nettoyés et 1 500 m de canaux réparés ; 5 bassins supplémentaires sont construits ; - Augmentation de la production maraîchère de 30 % dans les hauteurs de Salagnac et 50 % au niveau inférieur ; - Construction de 5 lacs collinaires ; - Réhabilitation de 5 impluviums (ancien projet de la coopération française) et construction de 4 impluviums.
			Réhabilitation de la route principale de Pailliant (Carrefour Reynolds - Salagnac passant par Mussothe, Ste. Croix et Salagnac)	Infrastructure agricole	- Une étude technique est réalisée ; - Les échanges commerciaux avec les grandes villes du pays sont facilités et augmentés ; - Les pertes postrecoltes sont réduites à 80 % ; 500 emplois à haute intensité de main-d'œuvre sont créés.
			Réhabilitation du tronçon de route Chakin - Lebrun	Infrastructure agricole	- Les échanges commerciaux internes sont facilités ; 50 emplois à haute intensité de main-d'œuvre sont créés.
			Aménagement et extension du port de la Reynolds	Infrastructure économique inter-communale (Pailliant - Miragoâne)	- Les échanges commerciaux intercommunaux et interdépartementaux sont augmentés de 80 % ; 100 emplois sont créés ; - Le port communal de la Reynolds est réhabilité ; - Les recettes fiscales des deux communes sont augmentées.
			Réhabilitation de la route Icart - Lebrun	Infrastructure agricole	- Les échanges commerciaux internes sont facilités ; 50 emplois à haute intensité de main-d'œuvre sont créés.
			Construction de la route Carrefour - Dent-Lebrun - Pte. Riv. passant par Corail et Larentrie	Infrastructure agricole inter-communale (Pailliant - Petite Rivière)	- Les échanges commerciaux internes sont facilités ; 100 emplois à haute intensité de main-d'œuvre sont créés.

Tableau 13.1 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur agricole

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
			Réhabilitation de la route Carrefour Desmarets - Masson - Ste. Croix (Lilia)	Infrastructure agricole	- Les échanges commerciaux internes sont facilités ; 75 emplois à haute intensité de main-d'œuvre sont créés.
			Réhabilitation de la route Desmarets - Jeanette - St. Michel	Infrastructure agricole intercommunale	- Les échanges commerciaux internes sont facilités ; 100 emplois à haute intensité de main-d'œuvre sont créés.
			Construction des routes : Pailliant - Berkin - Bélin - Chalon Ti Berkin - Jeanette L'Étang-Rey - Fonds-des-Nègres Deroncelay - Morbeth - Pailliant	Infrastructure agricole	- Les échanges commerciaux internes sont facilités ; - Les flux commerciaux intercommunaux sont augmentés ; 1 200 emplois à haute intensité de main-d'œuvre sont créés ; - Les recettes fiscales sont augmentées de 10 %.
			Réhabilitation du tronçon de route reliant Salagnac, Javel, Dupouille	Infrastructure agricole intercommunale (Pailliant /Anse-à-Veau)	- La commercialisation de la production d'igname, de carotte, des fruits et légumes est facilitée et les pertes postérieures sont réduites à 80 % ; 500 emplois à haute intensité de main d'œuvre sont créés ; 10 km de routes réhabilitées avec 6 000 mètres de bande en maçonnerie, 7 000 mètres linéaires de canaux de drainage et profilage de 4 000 mètres linéaires en terre battue ; - Les échanges intercommunaux de savoir-faire entre le centre de formation Salagnac et les producteurs agricoles de ces zones sont garantis ; 7 000 arbres particulièrement les fruitiers (agrumes) sont plantés sur les deux côtés de la route ; - Le trafic entre Javel, Saut du Baril, Dupouille et autres sections de la commune d'Anse-à-Veau et de Petite Rivière de Nippes, de Miragoâne et de Pailliant est facilité ; - Des perspectives sont offertes aux projets écotouristiques intercommunaux.

Tableau 13.1 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur agricole

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
	Renforcer les structures d'appui à la production agricole et animale	Développer et améliorer les performances des secteurs agricoles et d'élevage par la recherche et l'encadrement des producteurs	Mise en place d'un dispositif d'encadrement et de vulgarisation en faveur des producteurs agricoles, éleveurs et pêcheurs	Encadrement / Vulgarisation	- Le Bureau Agricole Communal (BAC) est renforcé ; 4 relais d'appui-conseils sont installés (Maison des planteurs-éleveurs, Maison des pêcheurs) ; - Deux fermes agrobiologiques et d'élevage sont créés (Berkin ou Desmareaux et Lebrun) ; 15 agents agricoles sont formés et installés dans les sections ; 15 agents vétérinaires sont formés et installés dans les sections et la ville ; 15 agents d'environnement sont formés et installés dans les sections et la ville ; - Un centre de recherche (vulgarisation agricole) en technologies appropriées est créé ; 8 000 producteurs agricoles, éleveurs et pêcheurs sont touchés par la vulgarisation des techniques de stockage et de conservation des produits ; - Une École Moyenne d'Agriculture est créée (Masson) ; - Un système de communication et d'informations agricoles, d'élevage et de pêche est en place (composante communication de la Maison des Planteurs).
	Faciliter l'accès au financement et les investissements dans l'agriculture et l'élevage	Garantir l'épargne et la recapitalisation des exploitations agricoles	Accès au crédit agricole et facilitation des investissements	Microfinance	- Un système de crédit est mis en place au profit des producteurs (agricoles, élevage et pêche) ; - Un système de micro-assurance est en place ; - Des structures de microfinance sont encouragées à intervenir dans la commune comme le BCA et autres ; - Une caisse d'épargne et crédit est créée à Mussothe ; - Des mesures d'incitation à l'investissement (capital-risque ou autres) dans les domaines agricole, élevage et pêche sont prises ; - Une usine de transformation agroalimentaire est créée à Bézin II ; - Quatre unités de transformation sont installées dans les sections communales (Deroncelay ou Carrefour-Dent, Lebrun, Berkin et Mussothe) ; - Un fonds de crédits d'équipements de 4 000 000 de gourdes pour le développement de petites unités de conservation et de transformation dans toutes les filières est en place.

Tableau 13.1 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur agricole

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
	Promouvoir une nouvelle stratégie de commercialisation	Faciliter la conservation, l'écoulement des produits agricoles, d'élevage et de pêche	Projet d'appui à la commercialisation	Commerce	- De nouvelles techniques de conditionnement sont pratiquées par 70 % des producteurs ; - Une coopérative agricole et d'élevage est créée ; - Deux magasins communautaires sont créés : un à Chassereau et un à la ville de Pailliant ; - Le commerce équitable est vulgarisé et pratiqué par 60 % des investisseurs ; - Un fonds de crédit de 1 000 000 de gourdes est disponible pour les organisations de femmes ; - Une foire agricole est organisée chaque année et participation à celle du 1^{er} mai à Port-au-Prince chaque année ; - Tous les restaurants sont incités à proposer des produits locaux à leurs clients ; 8 000 producteurs sont sensibilisés sur les valeurs qualitatives des produits (amélioration et standardisation) ; - De nouveaux créneaux de commercialisation, notamment, le « bio » sont recherchés ; - Un système de communication et d'informations commerciales est en place (site internet et autres) ; - Un service d'assistance à la commercialisation est créé au sein de la mairie ; - Des contrats d'approvisionnement sont conclus avec les super-marchés et hôtels du Grand-Sud et de Port-au-Prince ; - Des contrats d'achat en gros sont obtenus auprès des fournisseurs de gros à Port-au-Prince et à l'étranger pour approvisionner la centrale d'achat et d'approvisionnement intercommunale.
			Appui à la construction et réhabilitation d'infrastructures commerciales (Deroncelay, Lebrun, Pailliant, Berkin, Desmarets, Pharès, Mussotte)		- Un nouveau marché est créé aux environs de Berkin ; - Cinq (5) marchés sont réhabilités (Lebrun, ville de Pailliant, Desmarets, Pharès, Mussotte) ; - Une gare de marchandises est installée à proximité des 4 marchés principaux (Deroncelay, Lebrun, ville de Pailliant, Mussotte) ; - Un stand de conservation est installé à proximité des 4 marchés principaux (Deroncelay, Lebrun, Pailliant-ville, Mussotte) ; - Les locaux de Carrefour Reynolds et leurs environs sont réhabilités et aménagés en espaces commerciaux ; - Une zone économique intercommunale est créée ; - Une centrale d'achat et d'approvisionnement intercommunale est créée ; - Les échanges commerciaux interdépartementaux sont dynamisés et augmentés de 80 %.

Tableau 13.2 : Cadre logique du PDC de Pailiant - Secteur éducation

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
	Objectifs généraux		Titre projet	Infrastructure scolaire	Indicateurs de résultat
	Augmenter l'offre		places assises au construction fondamentale d'écoles		disponible); - Dégager des locaux scolaires dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges);
	Remplacer un nombre	Faciliter l'enseignement supérieur et technique	Création de centres de formation technique et de centres de formation supérieure	Infrastructure universitaire inter-communale	- 2 lycées sont construits; - Dégager des locaux scolaires dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges);
	Offrir de meilleures perspectives mentales de formation		Université de Technologies		crée; - Au moins 500 jeunes sont reçus pour la formation; - Plus de 50% des diplômés sont créés (2 dans les sections et 1 en ville);
	Aux élèves la qualité de l'éducation	Mettre en place des structures de formation des enseignants et des directeurs d'école	Développement de la formation des enseignants et des directeurs d'école	Éducation /infra-structure scolaire	- Les métiers adaptés aux besoins de la commune sont vulgarisés et offerts aux jeunes et aux artisans (poissonnier, boucher, charcutier, cordonnier, boulanger, pâtissier, chocolatier, fromager, ambulancier, etc); EFACAP par section est créée; - Deux ateliers de formation sont créés pour l'apprentissage des suragés de la section de la section Normale d'Instituteurs; - Un centre d'économie domestique est créé à Chassereau et celui de la ville de Pailiant est renforcé; - Un centre d'enseignement artisanal et de formation en arts ménagers est créé dans chaque section;
		Faciliter l'apprentissage par la connaissance des NTIC	Implantation de laboratoires informatiques dans les établissements éducatifs	Éducation	- Un centre de fabrication de meubles en bambou est créé à Dadiar; - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Des ateliers de formation sont créés pour l'apprentissage des suragés de la section de la section Normale d'Instituteurs; - Un point de vente de fournitures scolaires et d'uniformes est mis en place dans chaque école;
		Faciliter une alimentation équilibrée des enfants	Augmentation des services scolaires cantines scolaires		- Un système de location de livres scolaires et de formation professionnels est créé dans chaque section; - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges);
		Relever le niveau d'alphabétisme des parents	Lancement d'un programme de formation des parents		- Un programme de bourses scolaires est créé en faveur des plus pauvres et des excellents;
	Faciliter une éducation dans la commune		Création d'un programme de formation des parents	Éducation	- Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges);
					- Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges); - Dégager des locaux pour la formation des artisans dans les zones à forte densité de population (Loburi, Georges);

6.1.3 Secteur santé et œuvres sociales

Tableau 13.3 : Cadre logique du PDC de Paillant - Secteur santé et œuvres sociales					
Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
Promotion sociale par la santé	Promouvoir un système de santé moderne et largement accessible aux groupes vulnérables	Améliorer les infrastructures et les services de santé dans la commune de Paillant	Prise en charge de l'enfant et de la mère	Infrastructure de santé	4 Centres de Protection et de Soins Materno-Infantiles (CPMI) sont créés (Lebrun, Dadier, Mussotte, Desmarests); 800 mères sont formées en nutrition, hygiène, soins infantiles, économie domestique, planning familial et secourisme; 800 mères sont sensibilisées au VIH Sida et autres MST; 50 matrones sont formées pour améliorer leurs pratiques.
			Réhabilitation et construction de d'infrastructures sanitaires	Infrastructure de santé	- Le centre de santé de Paillant est transformé en hôpital; - Le dispensaire de Mussotte est réhabilité; 1 centre de santé est construit à Lebrun; 2 dispensaires sont construits (1 Dadier, 1 Desmarests); - Le taux de mortalité materno-infantile est réduit de 60 %; - Plusieurs maladies sont prévenues; - Chaque dispensaire est pourvu de pharmacie communautaire.
			Implantation de cliniques mobiles dans les lieux éloignés	Infrastructure de santé	- Des soins de santé sont accessibles à 8 000 habitants; - Les actions de prévention sont facilitées dans les lieux éloignés; 5 000 jeunes sont sensibilisés aux risques des MST/VIH/SIDA.
			Création d'un service d'urgence	Infra-structures et services inter-communaux	- Deux services d'urgence sont créés dans le nouvel hôpital de Paillant et à l'hôpital Ste. Thérèse de Miragoâne; - Des infirmières et médecins urgentistes sont formés; 2 ambulances sont disponibles dans la commune et ont accès aux dispensaires, centres de santé et hôpitaux; - Des jeunes sont formés au métier d'ambulancier; 3 camions de pompiers sont disponibles dans l'aire intercommunale de Carrefour Reynolds; - Un corps de pompiers urgentistes est installé dans la commune.
			Création d'un Centre d'Observation et de Prévention des MST et de la Tuberculose (COP-MST Sida /Tuberculose)	Santé /prévention	- En permanence, des enquêtes et études de comportements sont effectuées pour prévenir les MST; - Des actions de sensibilisation, de formation et d'information sont effectuées par le COP; - Des actions de dépistage sont faites en permanence; 5 000 jeunes ont des séances d'éducation sexuelle; - Des moyens de protection sont à disposition de la population.

Tableau 13.3 : Cadre logique du PDC de Paillant - Secteur santé et œuvres sociales

Indicateurs de résultat					
Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
		Rendre accessibles les médicaments essentiels et promotion de la médecine naturelle	Mise en place d'un centre inter-communal d'approvisionnement en médicaments et d'un jardin médicinal	Pharmacie et Médecine traditionnelle	- Les pharmacies communautaires sont approvisionnées en médicaments ; - Un jardin médicinal est créé à Salagnac pour promouvoir et vulgariser la médecine naturelle ; - Des recherches sur la médecine traditionnelle et les plantes médicinales sont réalisées ; - La commercialisation des plantes médicinales est devenue une activité génératrice de revenus.
		Prendre en charge de l'environnement de l'UCS	Amélioration des conditions sanitaires communales	Assainissement	- Une séance de sensibilisation à l'hygiène et à la protection de l'environnement par mois est réalisée : - hygiène de l'eau, - filtrage, javellisation et autres, - propreté des foyers, - utilisation des insecticides et de pesticides, - stockage et valorisation ; - Au moins 100 latrines sont construites par an ; 500 familles ont accès à des latrines ; - Les flaques d'eau sont traitées, les rues, les marchés, les églises et les écoles sont régulièrement nettoyés par le service d'hygiène de la mairie ; - Les pistes rurales sont régulièrement entretenues pour faciliter le transport des malades ou l'accès à eux ; - Des tricycles motorisés sont fabriqués dans l'atelier-école pour faciliter le transport des malades des zones reculées vers les dispensaires (sections communales).
		Améliorer les conditions sanitaires de la population par l'Education Sanitaire Participative (ESP)	Formation-Action en milieu scolaire et autres	Santé scolaire	15 agents de santé bien formés accompagnent la population ; - Des séances d'éducation sanitaire sont réalisées dans les établissements scolaires et les églises ; - Les 15 agents de santé ont reçu une formation en animation communautaire ; - Mise en place d'infirmes dans les écoles ; - Formation des instituteurs au secourisme.
		Organiser le milieu sanitaire pour une meilleure efficacité	Implication des communautaires dans les actions sanitaires communales	Santé	- Des Comités de Santé sont créés dans les sections communales ; - Un Comité Communal de la Santé (CCS) composé des représentants des comités de santé des sections et des autres acteurs sanitaires de la commune est en place ; - Implantation du mouvement « dynamé » (mouvement mené par des jeunes médecins de campagne).

Tableau 13.3 : Cadre logique du PDC de Paillant - Secteur santé et œuvres sociales

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
			Encadrement sanitaire de la population	Santé	- Des médecins de campagne sont installés dans les sections communales ; - Le taux d'encadrement sanitaire de la population est augmenté de 80 % ; - Le suivi sanitaire de la population est formalisé et planifié (toutes les familles ont leur carnet de santé) ; - Un fonds solidarité santé « Santé Sol » est créé.
			Mise en place de système de filtrage de l'eau	Eau potable	- Des systèmes de filtrage d'eau sont expérimentés et vulgarisés ; 500 familles sont sensibilisées et ont accès à de l'eau potable ; - La qualité et la disponibilité de l'eau sont suivies par le Comité Communal de la Santé.
	Protéger les couches les plus vulnérables	Mettre en place un dispositif de soutien des personnes âgées, des orphelins et des handicapés	Accompagnement des plus vulnérables	Œuvres sociales	- Une maison de retraite est créée à Desmarests ; - Un orphelinat est réhabilité à Chakin ; - Un centre spécialisé pour l'accompagnement des sourds et muets est réhabilité.

6.1.4 Secteur culture et sport

Tableau 13.4 : Cadre logique du PDC de Paillant - Secteur culture et sport

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
Promotion sociale par la culture et le sport	Renforcer la cohésion sociale par la valorisation de la culture locale et la pratique sportive	Promouvoir la culture locale et le sport dans la commune de Paillant	Réhabilitation et construction d'infrastructures culturelles de la commune de Paillant	Infra-structures culturelles	- Deux musées sont créés (Chassereau et ville de Paillant) ; - Un musée dédié à la Reynolds Haitian Mines est créé ; - L'ancien club est réhabilité et transformé en centre socioculturel ; - L'ancienne école nationale de Lebrun est réaménagée et transformée en centre socioculturel.
			Réhabilitation et construction d'infrastructures sportives de la commune de Paillant	Infra-structures sportives	- Les infrastructures sportives sont réhabilitées avec construction d'espaces multisports ; - Des terrains de foot et espaces multisports (Deroncelay, Carrefour-Dent, Lebrun, Berkin, Desmarests, Obéissant, Ste. Croix, Masson, Chassereau, Salagnac et Mussothe) et espaces multisports (Cité de Paillant et le Club) sont réhabilités ; - Construction d'un stade municipal et d'un gymnase.

Tableau 13.4: Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur culture et sport				
Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur
			Dynamisation des activités culturelles	Culturel
				- Une troupe théâtrale est créée ; - Des soirées et journées culturelles de Pâques, d'été et de fin d'année sont organisées ; - Des activités culturelles sont organisées dans les établissements scolaires ; - Un festival de musiques racines (rara, troubadours, etc.) est organisé chaque année ; - Un défilé rara est organisé chaque année ; - Le carnaval local est organisé chaque année ; - Les fêtes champêtres sont valorisées et préparées chaque année ; - Une campagne de promotion des musées est organisée.
			Relance des activités sportives	Sportif
				- Un championnat interscolaire est organisé chaque année ; - De nouvelles activités sportives (arts martiaux, tennis, etc.) sont implantées dans la commune ; - Un championnat d'été est organisé chaque année ; - Une école de football est créée à Berkin.

6.1.5 Secteur tourisme (écotourisme)

Tableau 13.5: Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur tourisme (écotourisme)				
Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur
Croissance économique par le tourisme et l'environnement (écotourisme)	Exploiter la vocation communale pour offrir des perspectives économiques respectueuses de l'environnement	Promouvoir l'écotourisme	Promotion de l'écotourisme	Écotourisme
		Faciliter les investissements dans l'écotourisme communal	Incitation à l'investissement dans l'écotourisme	Écotourisme
				- Une campagne de promotion de l'écotourisme est réalisée chaque année ; - Les autorités et organisations locales sont sensibilisées sur la valorisation économique de l'environnement ; - Un documentaire sur les potentialités écotouristiques de la commune et ses environs est réalisé ; - Les restaurants sont sensibilisés sur la valorisation et la consommation des produits locaux et de la cuisine locale ; - Un site internet sur l'écotourisme communal est créé.
				- Des mesures incitatives sont prises pour faciliter les investissements dans le secteur : exonérations de taxes, donations de terrain, participation aux investissements, subvention aux équipements pour les TPE (restaurants et autres) ; - Des mesures de protection et de régénération de l'environnement (sites naturels, historiques, assainissement, architecture locale, etc.) sont prises et exécutées ; - Des comités locaux de sauvegarde du patrimoine sont créés, la coupe des arbres est réglementée,

Tableau 13.5 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Secteur tourisme (écotourisme)

Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
					- la fabrication de charbon de bois pour le commerce est interdite, des réchauds et le kérosène sont subventionnés (constitution d'un stock de gaz et de réchauds) et promotion des énergies renouvelables, - des mesures sécuritaires (biens et personnes) sont prises : un commissariat de police est en place ; des agents de sécurité communale (ASC) sont recrutés ; - une école hôtelière intercommunale/départementale est créée (École Hôtelière de Nippes, EHN).
			Réhabilitation ou rénovation des infrastructures et des espaces communaux voués à l'écotourisme	Infra-structures éco-touristiques	- La Cité de Pailliant est réhabilitée et transformée en « Auberge de Pailliant » ; - Les sites historiques sont inventoriés et restaurés ; - La forêt de pins (parc communal de Desmarets à Mussotte) est réhabilitée et des forêts de section (parcs locaux) sont créées aux environs des sources (Lebrun, Jacquot, Belle Hôtesse, Lavaud, Guiguitte, etc.) ; - Un circuit écotouristique est créé (des pistes et aires de promenade sont créées au niveau des parcs) ; - Deux auberges de jeunesse sont créées au niveau des fermes agrobiologiques ; - Les maisons abandonnées de la commune (Salagnac, Masson) sont rénovées et aménagées pour augmenter la capacité d'accueil de la commune ; - Des jardins botaniques sont créés à proximité des sources ; - Un parc floral est créé à la ville de Pailliant ; - Un centre d'entraînement et de compétition en équitation est créé ; - Les gares routières et maritimes sont aménagées pour améliorer le confort des passagers ; - Le transport des passagers est réglementé et amélioré : un parc de 2 bateaux et de 5 véhicules de transport de passagers est disponible (Nippes Écotour) ; - Un espace est négocié à Port-au-Prince pour loger les gares (routière et maritime) modernes de Nippes au Bicentenaire ; - Les côtes et plages de Miragoâne - Pailliant - Petite Rivière - Anse-à-Veau sont aménagées (Côte de Rochelois) ; - Un centre socioculturel est en place à la ville de Pailliant et une discothèque construite dans une zone non résidentielle de Desmarets ; - Un espace de location de vélos, de tricycles à moteur biodiésel et de chevaux est créé.

6.1.1.6 Infrastructures de base

120

Tableau 13.6 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Infrastructures de base					
Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
Croissance économique par l'amélioration des infrastructures de base	Contribuer à la croissance et à la réduction de la pauvreté par la facilitation des mobilités et la disponibilité des services	Favoriser le développement des potentialités communales et renforcer la compétitivité de l'économie communale	Développement du réseau routier communal	Infra-structures routières	- Le réseau routier communal, développé et aménagé dans le secteur agricole, est entretenu en permanence; - Un service technique spécialisé dans les infrastructures rurales est créé au sein de la mairie.
			Amélioration et construction d'infrastructures de base	Infra-structures	- Le réseau électrique est réhabilité et prolongé de 15 km (Carrefour Icart - Salagnac) et de 10 km (Carrefour-Dent - Lebrun - Carrefour Icart) ; - Le système d'eau potable est réhabilité et prolongé (suite au projet démarré par la MINUSTAH à Lebrun, 25 km ; par le PADELAN à Berkin, 25 km ; de 15 km, Pascal - Desmarests) ; 3 places publiques sont construites (L'Étang-Rey, Carrefour-Dent, ville de Pailliant) ; - Aménagement, extension et clôture des cimetières (ville de Pailliant, Lebrun et autres) ; - Un complexe administratif, 2 bureaux du CASEC, un centre socioculturel sont construits à Ste. Croix ; - Une radio communautaire est créée à la ville de Pailliant ; - Quatre télécentres (cybercafés) sont implantés dans la commune (Carrefour-Dent, Lebrun, ville de Pailliant et Mussotte) ; - Les tonnelles CASEC sont transformées en Centres de Développement Communautaires (CDC) (minicomplexes).
			Mise en place d'un système énergétique adapté	Équipements	- Une génératrice fonctionnant au biocarburant est installée et utilisée ; - Des équipements à énergie solaire sont installés dans 50 % des établissements publics.

6.1.7 Gouvernance locale

Tableau 13.7 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Gouvernance locale					
Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
Gouvernance locale	Promotion de la bonne gouvernance	Renforcer les capacités des institutions locales (mairies et organisations de la société civile locale)	Renforcement des capacités institutionnelles	Gouvernance	- Un programme de formation sur les droits et devoirs civiques, la gestion de conflits et la participation est réalisé ; - Des séances de sensibilisation sur le développement local sont effectuées ; - Des séminaires sur la gestion des organisations de développement sont organisés ; - Des séances de formation en faveur des cadres municipaux sont réalisées ; - Des séances de formation en faveur des leaders communautaires, des groupements de femmes, des CASEC et des conseils de développement sont réalisées ; - La mairie est renforcée structurellement (renforcement et création de services municipaux adaptés).
			Renforcement des capacités organisationnelles communales		- Un plan d'aménagement du territoire est élaboré ; - Un plan d'urbanisme est élaboré ; - Un plan cadastral ainsi qu'un service cadastral sont en place ; - Le conseil municipal est dynamique et tous les acteurs concernés sont impliqués ; - Une table de concertation est créée pour impliquer tous les acteurs et garantir la transparence des affaires communales.
		Promouvoir un système judiciaire et sécuritaire crédibles et accessibles à tous les citoyens	Mise en place d'un système judiciaire et sécuritaire crédibles et accessibles à tous	Justice Sécurité	- Un sous-commissariat de police moderne est installé à Pailliant ; - Un tribunal de paix fonctionnel est construit ; - Des actions de vulgarisation des notions du droit sont effectuées à travers la commune ; - La sécurité des vies et des biens est garantie dans la commune.
		Protéger les groupes vulnérables, préserver l'environnement et gérer des risques majeurs	Prévention des risques et des catastrophes	Risques et désastres	- Un comité communal de risques et catastrophes est créé ; - Des séances de formation en secourisme sont réalisées en faveur des leaders communautaires, CASEC, prêtres, pasteurs, etc. ; - Des séances de formation en secourisme sont effectuées dans les établissements scolaires et religieux ; - Des actions de sensibilisation sur les préventions des risques et catastrophes sont réalisées à travers la commune ; - Un comité local d'habitat est créé pour améliorer l'habitat et construire des logements sociaux ; - Tous les établissements publics nouvellement créés sont construits aux normes de sécurité et peuvent abriter la population en cas de sinistres ; - Les nouvelles constructions sont aux normes et respectent le plan d'aménagement du territoire et le plan d'urbanisme.

6.1.8 Commerce et artisanat

Tableau 13.8 : Cadre logique du PDC de Pailliant - Commerce et artisanat					
Axes de développement	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Titre projet	Secteur	Indicateurs de résultat
	Développer une dynamique économique communale	Développer des activités commerciales et marchandes	Amélioration de l'accessibilité des promoteurs de microprojets aux crédits	Commerce	☛ Une caisse d'épargne et de crédit est créé à Mussotte; ☛ Un Centre d'Appui aux Projets (CAP) est créé à la ville de Pailliant; ☛ Banque de Crédit, Boutique.com, microcrédit, Boutique communautaire, Caisse d'Épargne et de Crédit, Banque de Crédit, magasin communautaire.
			Amélioration des infrastructures marchandes	Voir fiche secteur agricole	☛ 7 marchés sont aménagés et construits (voir fiches agriculture); ☛ Une Zone d'Activités Commerciales intercommunales (ZAC) est créée au Carrefour Reynolds; ☛ Une gare routière est créée à proximité de 4 marchés.
			Organisation des acteurs du secteur commercial en des associations professionnelles	Commerce	☛ Une association de commerçants est créée; ☛ Les commerçants de la commune sont affiliés à la chambre de Commerce et Industrie de Nippes.

6.2 Fiches de programmes

Programme I Date : 04/2008

1. Titre : *Programme de relance des productions agricoles et d'élevage*

2. Contexte et justification

Contraintes

- ▲ Manque de semences et mauvaise qualité de celles disponibles provenant souvent de l'exploitation agricole et faible disponibilité de semences améliorées;
- ▲ Présence de ravageurs des cultures;
- ▲ Baisse de la fertilité des sols;
- ▲ Longue période de sécheresse dans plusieurs habitations;
- ▲ Faible outillage agricole;
- ▲ Manque de transfert de technologie;
- ▲ Mauvaise utilisation des engrais chimiques et des pesticides;
- ▲ Manque de formation;
- ▲ Dévalorisation du métier d'agriculteur;
- ▲ Faible productivité, perte fréquente de bétail à cause de maladies (charbon, Newcastle, fièvre porcine, etc.)
- ▲ Pas de pharmacie vétérinaire;
- ▲ Coût de main-d'œuvre élevé pour les soins vétérinaires;
- ▲ Manque de races améliorées;
- ▲ Manque de formation.

Atouts

- ☛ Main-d'œuvre agricole suffisante;
- ☛ Motivation des agriculteurs;
- ☛ Température permettant de pratiquer le maraîchage tout au long de l'année dans certaines habitations;
- ☛ Disponibilité de fourrages;
- ☛ Présence d'agents vétérinaires;

3. Localisation : toute la commune de Paillant

4. Objectif global : *Faciliter la croissance économique locale par l'agriculture et l'écotourisme*

123

5. Objectif spécifique : Améliorer le niveau de revenu des populations de Paillant d'au moins 5% chaque année par la relance des productions agricoles et d'élevage

6. Résultats attendus :

R1.1 : Accès facilité aux intrants.

R1.2 : Les conditions de stockage des récoltes sont améliorées.

R1.3 : La productivité agricole et la fertilité des sols sont améliorées.

R1.4 : La production animale est développée et intensifiée.

R1.5 : L'agriculture biologique et raisonnée est promue.

R1.6 : Les filières agricoles porteuses sont promues et renforcées.

R1.7 : La pêche et l'aquaculture sont promues.

124

7. Coût global : 72 563 140,00 gourdes

8. Financement : commune, PADELAN et autres partenaires (à rechercher)

9. Activités :

- Amélioration des conditions d'accès aux intrants agricoles;
 - Amélioration des conditions de stockage des récoltes;
 - Amélioration de la productivité agricole et la fertilité des sols;
 - Développement de la production animale;
 - Promotion de l'agriculture biologique et raisonnée;
 - Promotion et développement des filières agricoles porteuses.
-

Programme II Date : 04/2008

1. Titre : *Programme d'amélioration des performances agricoles et d'élevage*

2. Contexte et justification

- ☛ Plus de 80 % de la population active de la commune dans l'agriculture;
- ☛ Disponibilité de terres cultivables propices à l'agriculture;
- ☛ Possibilité de développer des infrastructures performantes;
- ▲ Encadrement technique des producteurs/trices insuffisant;
- ▲ Sous-équipement des producteurs/trices;
- ▲ Accès difficile au crédit par les producteurs.

3. Localités : toute la commune de Paillant

4. Objectif global : *Faciliter la croissance économique locale par l'agriculture et l'écotourisme*

5. Objectif spécifique : Développer les infrastructures rurales pour améliorer les performances agricoles et d'élevage de 50 % d'ici à 2013

6. Résultats attendus :

R2.1 : Des structures de stockage d'eau sont réhabilitées et construites.

R2.2 : Les routes et pistes de desserte de la commune sont praticables.

R2.3 : Les performances agricoles et d'élevage sont améliorées.

R2.4 : L'accès au crédit est facilité à des taux raisonnables pour les producteurs /trices.

R2.5 : L'agrotransformation est relancée et modernisée.

R2.6 : La conservation et l'écoulement des produits agricoles et d'élevage sont facilités.

7. Coût global : 147 494 720,00 gourdes

8. Financement : commune, PADELAN et autres partenaires (à rechercher)

9. Activités :

- Réhabilitation et construction de structures de stockage d'eau ;
 - Réhabilitation et construction de routes et pistes de desserte ;
 - Mise en place de dispositif d'encadrement et de renforcement des producteurs agricoles ;
 - Accès au crédit pour les producteurs/trices agricoles ;
 - Relance et modernisation de l'agrotransformation ;
 - Amélioration de la conservation et de l'écoulement des produits agricoles et d'élevage.
-

Programme III Date : 04/2008

1. Titre : *Programme de développement de l'écotourisme*

2. Contexte et justification :

Contraintes

- ▲ Des infrastructures d'hébergement en mauvais état et occupées par des organismes d'État ;
- ▲ Manque de formation en tourisme, hôtellerie et restauration ;
- ▲ Paysage en constante dégradation ;
- ▲ Manque d'infrastructures de base (urgence sanitaire, eau potable, électricité, internet, loisirs, etc.) ;
- ▲ Indisponibilité de certains produits de première nécessité ;
- ▲ Absence de policiers ;
- ▲ Transport public inconfortable et insécuritaire ;
- ▲ Pas de liaison Paillant - Port-au-Prince et Port-au-Prince - Paillant ;
- ▲ Mauvais état des routes communales ;

- ▲ Érosion des sols ;
- ▲ Faible couverture végétale ;
- ▲ Ravines non corrigées ;
- ▲ Bassins versants non protégés ;
- ▲ Établissement des cultures sarclées sur les versants dénudés à forte pente ;
- ▲ Pratique du brûlis ;
- ▲ Déforestation des anciennes zones d'exploitation ;
- ▲ Environnement des sources non assainis et non protégés ;
- ▲ Coupe abusive d'arbres.

Atouts

- ☛ Quelques infrastructures existantes (à réparer) ;
- ☛ Beau panorama ;
- ☛ Population accueillante ;
- ☛ Capacité pour l'écotourisme ;
- ☛ Compréhension des agriculteurs sur le danger que représente la coupe abusive d'arbres et la valeur économique de l'écotourisme.

3. Localités : toute la commune

4. Objectif global : *Faciliter la croissance économique locale par l'agriculture et l'écotourisme*

5. Objectif spécifique : Valoriser et exploiter judicieusement les atouts touristiques de la commune pour préserver l'environnement et dynamiser l'économie locale

6. Résultats attendus :

R3.1 : Une politique de promotion et d'investissement dans l'écotourisme est adoptée et mise œuvre dans la commune.

R3.1.1 : Une campagne de promotion de l'écotourisme est réalisée.

R3.1.2 : Les investissements dans le secteur sont facilités.

R3.1.3 : Les infrastructures et espaces communaux voués au secteur sont réhabilités.

R3.1.4 : Les sites naturels et historiques de la commune valorisés et exploités.

R3.1.5 : Les ressources naturelles de la commune mieux protégées.

7. Coût global : 20 000 000,00 gourdes

8. Financement : Mairie, partenaires à rechercher

9. Activités :

- ↪ Promotion et investissement dans l'écotourisme.

Programme IV Date : 04/2008

1. Titre : *Programme d'amélioration et de mise en place d'infrastructures de base*

2. Contexte et justification :

- ▲ Absence de structure moderne de transformation des produits agricoles et d'élevage;
 - ▲ Manque d'initiatives d'investissement et d'incitation à l'investissement;
 - ▲ Absence de services en mécanique, tôlerie, restauration, etc.;
 - ▲ Manque d'appui-accompagnement aux investisseurs;
 - ▲ Mauvaise qualité des services existants, faute de formation professionnelle et de recyclage des professionnels.
 - ▲ Manque d'artisans;
 - ▲ Manque de recherche de débouchés;
 - ▲ Faible demande locale par manque de diversification des produits artisanaux;
 - ▲ Faible productivité (temps de fabrication long, faute d'outils adéquats);
 - ▲ Manque de crédits;
 - ▲ Manque de capacité de gestion des fonds empruntés;
 - ▲ Analphabétisme;
 - ▲ Parfois difficulté d'écouler les produits sur les autres marchés;
 - ▲ Manque de structure de conservation des produits;
 - ▲ Manque de formation.
- ☛ Présence de boulangerie;
 - ☛ Présence d'ateliers de ferronnerie;
 - ☛ Une forte demande;
 - ☛ Présence de matières premières (bambou, stipes de bananiers);
 - ☛ Intérêt des femmes pour le secteur;
 - ☛ Présence de produits agricoles.

3. Localités : toute la commune

4. Objectif global :

5. Objectif spécifique : Améliorer les infrastructures de base d'ici à 2013 de 40%

6. Résultats attendus :

- R4.1 : Le développement des potentialités communales est favorisé.
- R4.1.1 : Le réseau routier communal est entretenu en permanence.
 - R4.1.2 : Des infrastructures communales sont améliorées et construites.
 - R4.1.3 : La couverture de la commune en eau potable et en électricité est améliorée.
 - R4.1.4 : Les infrastructures artisanales et commerciales sont développées.
 - R4.1.5 : Les énergies renouvelables sont expérimentées.

7. Coût global : 46 750 000,00 gourdes

8. Financement : Mairie, partenaires à rechercher

9. Activités :

↪ Développement des infrastructures de base.

Programme V Date : 04/2008

1. Titre : *Programme d'accès à l'éducation pour tous*

2. Contexte et justification :

- ▲ Manque de fournitures scolaires ;
- ▲ Manque de moyens financiers des parents ;
- ▲ Bâtiments délabrés (absence de locaux décents pour loger les écoles) ;
- ▲ Manque d'enseignants qualifiés dans les écoles de la commune ;
- ▲ Pas de formation pour les enseignants ;
- ▲ Faible rémunération des enseignants ;
- ▲ Manque de mobiliers pour les écoles ;
- ▲ Pas de cantines scolaires ;
- ▲ Pas de prise en charge des surâgés ;
- ▲ Pas de centre de formation professionnelle ;
- ▲ Manque d'écoles secondaires au niveau de la commune ;
- ▲ Existence d'un grand nombre d'analphabètes.

3. Localités : toute la commune

4. Objectif global : *Promouvoir la cohésion sociale par l'accès aux services de base*

5. Objectif spécifique : Améliorer la couverture de la commune en infrastructures et équipements scolaires, professionnels et universitaires appropriés et en enseignants qualifiés

6. Résultats attendus :

R5.1 : L'offre scolaire vers les sections communales est élargie. (De nouvelles écoles publiques ou communautaires sont construites, équipées et dotées d'enseignants qualifiés dans les sections ayant le besoin.)

R5.2 : De meilleures perspectives sont offertes aux jeunes.

R5.2.1 : La formation professionnelle est devenue accessible.

R5.2.2 : Les coûts de scolarité ont diminué d'au moins 15 %.

R5.2.3 : Les infrastructures pour le préscolaire et les classes fondamentales sont améliorées.

- R5.2.4 : L'enseignement supérieur et technologique est facilité.
- R5.3 : La qualité de l'éducation est améliorée.
- R5.3.1 : Des structures de formation d'enseignants et de directeurs sont en place.
- R5.3.2: L'apprentissage des NTIC est facilité.
- R5.4 : Un programme d'alphabétisation est en place.

7. Coût global : 76 600 000,00 gourdes

8. Financement : Mairie, partenaires à rechercher

9. Activités :

- Élargissement de l'offre scolaire vers les sections communales ;
 - Appui à la formation professionnelle et universitaire ;
 - Amélioration de la qualité de l'éducation ;
 - Alphabétisation des adultes.
-

Programme VI Date : 04/2008

1. Titre : *Programme d'actions de santé communautaire et des œuvres sociales (PASCO)*

2. Contexte et justification :

- ▲ Maladies à transmission féco-orales (quasi-inexistence de latrines) ;
- ▲ Maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau (typhoïde, diarrhée, etc.) ;
- ▲ Absence de pharmacies ;
- ▲ Manque d'équipements et de matériels ;
- ▲ Manque d'infrastructures sanitaires ;
- ▲ Manque d'éducation sanitaire et de campagnes de prévention des maladies infectieuses (MST, VIH SIDA, tuberculose) ;
- ▲ Manque de sensibilisation à l'hygiène de l'eau ;
- ▲ Manque de formation sur le traitement de l'eau ;
- ▲ Javellisation (chlore) excessive des eaux de citerne.

3. Localités : toute la commune

4. Objectif global : *Promouvoir la cohésion sociale par l'accès aux services de base*

129

5. Objectif spécifique : Offrir de meilleurs services de santé et de protection sociale aux populations de la commune

6. Résultats attendus :

R6.1 : Les infrastructures et services de santé sont améliorés.

R6.1.1 : Un personnel qualifié et suffisant fréquente les services de santé et les centres de promotion sociale.

R6.2 : Un centre d'observation et de prévention des MST/VIH/SIDA et de la tuberculose est créé.

R6.3 : Les médicaments essentiels sont accessibles et la médecine traditionnelle promue.

R6.4 : L'environnement de l'UCS est pris en charge.

R6.5 : Les conditions sanitaires de la population sont améliorées.

R6.6 : Le milieu sanitaire est mieux organisé.

R6.7 : Un dispositif de soutien aux personnes les plus vulnérables est en place.

7. Coût global : 40 550 000,00

8. Financement : Mairie, partenaires à rechercher

9. Activités :

- Amélioration des infrastructures et services de santé ;
 - Prise en charge de l'environnement de l'UCS ;
 - Amélioration des conditions sanitaires de la population par l'Éducation Sanitaire Participative ;
 - Organisation du milieu sanitaire ;
 - Mise en place d'un dispositif de soutien aux personnes les plus vulnérables.
-

Programme VII Date : 04/2008

1. Titre : *Programme de développement de la paix sociale, de la culture et du sport*

2. Contexte et justification :

- ▲ Des jeunes et moins jeunes sans activités extrascolaires ;
- ▲ Grossesse précoce due au manque d'occupation ;
- ▲ Dévalorisation de la culture haïtienne ;
- ▲ Manque d'infrastructures culturelles et sportives ;
- ▲ Manque d'activités culturelles et sportives.

- ☛ Existence de quelques infrastructures ;
- ☛ Intérêt des jeunes pour le sport.

3. Localités : Toute la commune

4. Objectif global : *Promouvoir la cohésion sociale par l'accès aux services de base*

5. Objectif spécifique : Promouvoir les valeurs culturelles et encourager la pratique sportive dans la commune

6. Résultats attendus :

R7.1 : Les valeurs culturelles haïtiennes et la pratique sportive sont promues.

R7.2 : Des infrastructures culturelles et sportives sont réhabilitées et construites.

R7.3 : Les activités culturelles et sportives sont relancées et dynamisées.

7. Coût global : 34 500 000,00 gourdes

8. Financement : Mairie, partenaires à rechercher

9. Activités :

→ Promotion des valeurs culturelles haïtiennes et de la pratique sportive.

Programme VIII Date : 04/2008

1. Titre : *Programme de promotion de la gouvernance locale et d'aménagement du territoire*

2. Contexte et justification :

La commune de Paillant doit aujourd'hui relever les défis liés à son urbanisation et son développement.

- ▲ Besoin d'une offre de services appropriée et adéquate (administration, gestion foncière, sécurité, infrastructures/équipements, problèmes sociaux, etc.);
 - ▲ Besoin d'une administration locale performante capable d'assurer une maîtrise d'ouvrage efficace, en l'occurrence pour la mise en œuvre du PDC;
 - ▲ Insuffisance de personnel qualifié au niveau mairie et arrondissements;
 - ▲ Globalement, services peu performants;
 - ▲ Important gisement fiscal sous-exploité au niveau de la commune;
 - ▲ Manque de formation des responsables des organisations communautaires de base;
 - ▲ Manque de ressources humaines et financières;
 - ▲ Absence de local pour les organisations;
 - ▲ Analphabétisme des membres;
 - ▲ Non pérennisation des actions menées par les organisations communautaires de base.
-
- ☛ Forte quantité de membres adhérents à ces organisations;
 - ☛ Expérience des organisations dans le domaine de développement communautaire;
 - ☛ Existence d'un conseil municipal;

- ☛ Existence de conseils de développement ;
- ☛ Possibilité de mieux recouvrer les taxes déjà codifiées et possibilités d'autres taxes.

3. Localités : toute la commune

4. Objectif global : *Renforcer la gouvernance locale par la concertation, la justice et la sécurité*

5. Objectifs spécifiques :

- ⇒ Améliorer les performances des services de la mairie et des organisations locales ;
- ⇒ Maîtriser l'urbanisation de la commune d'ici à l'an 2013 ;
- ⇒ Assurer la sécurité des biens et des personnes dans la commune.

6. Résultats attendus :

R8.1 Les capacités techniques des services de la mairie sont renforcées.

R8.2 : Les recettes fiscales de la commune ont accru.

R8.3 : Les capacités des organisations locales sont renforcées.

R8.4 : Une table de concertation est créée et rendue effective.

R9.1 : Un plan d'aménagement et d'urbanisme de la commune est élaboré et mis en œuvre.

R9.1.2 : Les terres cultivables sont préservées.

R9.1.3 : Les conflits domaniaux sont limités.

R10.1 : Une politique appropriée en matière de sécurité adoptée et mise en œuvre.

R10.2 : Les patrouilles de la Police ont accru par la présence d'un commissariat.

R10.3 : Un tribunal de paix est construit et un système judiciaire crédible est en place.

R10.4 : Un système de prévention des risques et désastres est en place.

7. Coût global : 41 900 000,00 gourdes

8. Financement : Mairie, partenaires à rechercher

9. Activités :

- ➔ Renforcement des capacités techniques de la mairie ;
- ➔ Renforcement du service fiscal de la mairie ;
- ➔ Renforcement des capacités des organisations locales ;
- ➔ Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'aménagement et d'urbanisme de la commune ;
- ➔ Adoption et mise en œuvre d'une politique appropriée en matière de justice et sécurité ;
- ➔ Mise en place d'un système de prévention des risques et désastres.

6.3 Potentialités agricoles des sols

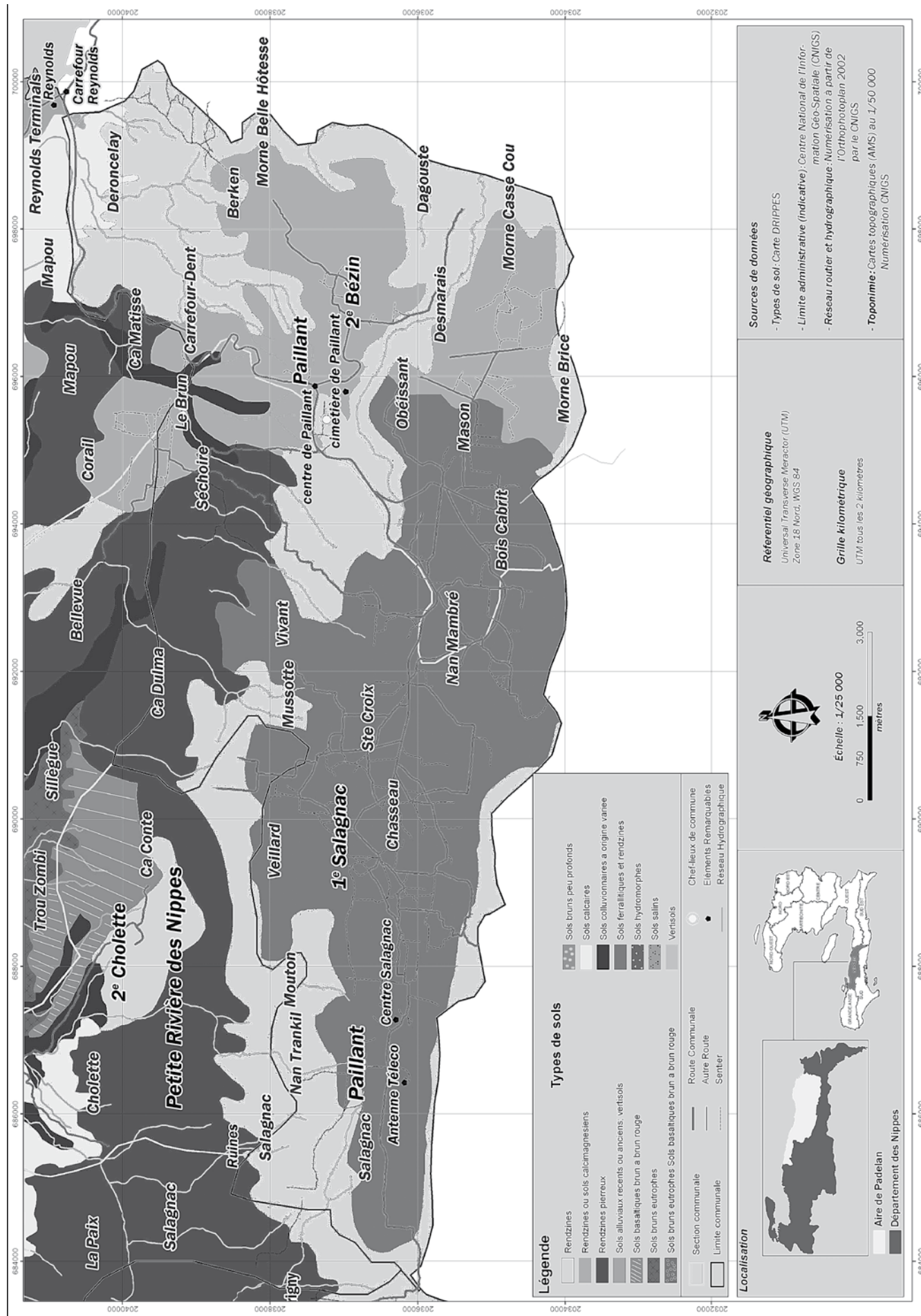


Figure 3 : Carte des types de sol de la commune de Pailliant

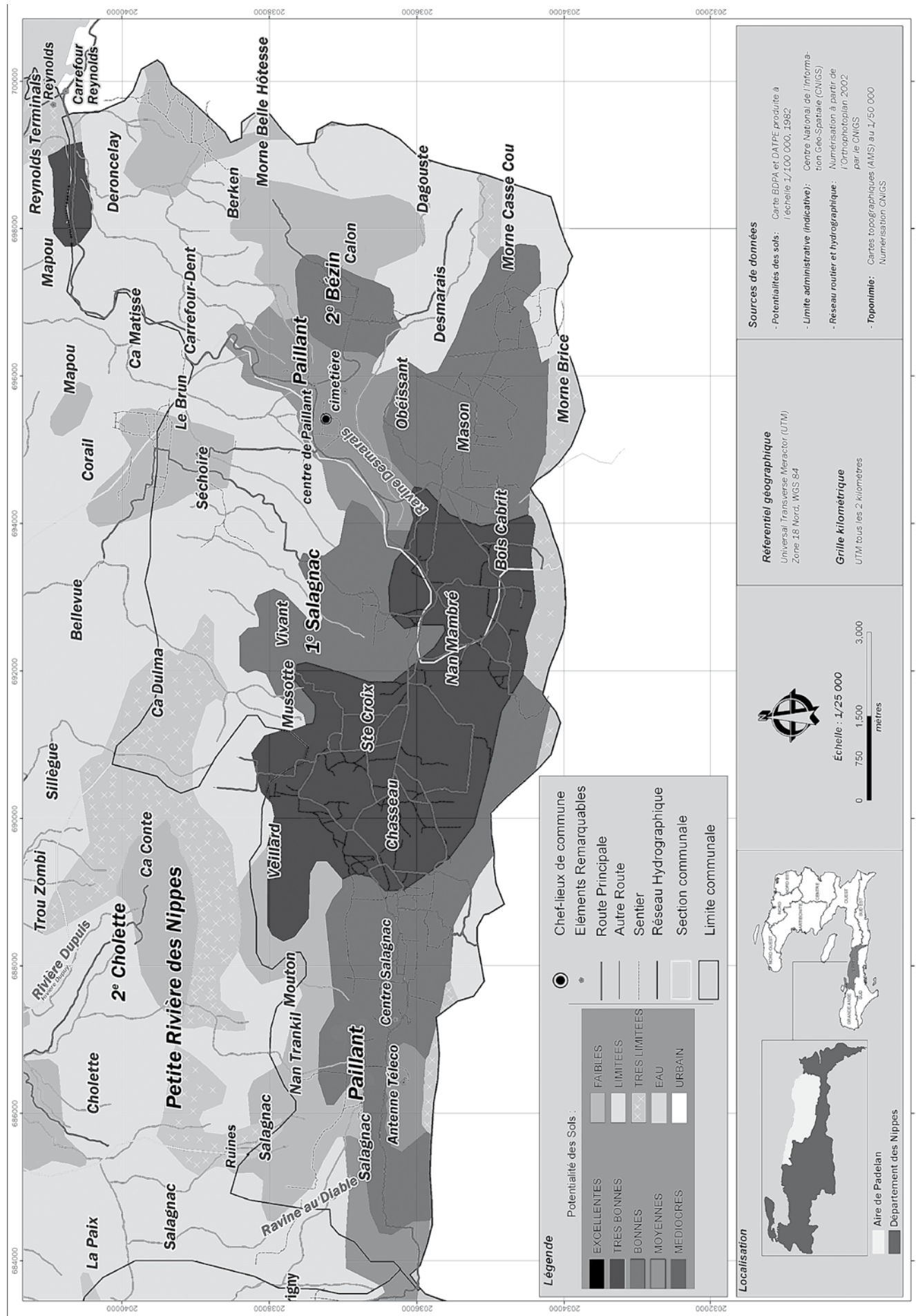


Figure 4: Carte de potentialités agricoles des sols de la commune de Pailliant

Tableau 14 : Superficie en ha des classes de potentialités des sols de Paillant par section communale

Commune	Section communale	Classe de potentialité	Superficie en ha
Paillant	1 ^{re} Salagnac	II	928,641
		III	1 033,104
		IV	211,172
		VI	404,311
		VII	891,873
		VIII	276,314
	Total 1^{re} Salagnac		3 745,415
	Bézin II	II	258,135
		III	698,532
		IV	290,93
		VI	435,359
		VII	1 092,027
		VIII	127,363
	Total Bézin II		2 902,346
Total Paillant			6 647,761

Tableau 15 : Superficie en ha par classe de risque d'érosion par section communale								
Commune	Section communale	Risque très faible ou nul	Risque faible	Risque moyen	Risque élevé	Risque grave	Risque très grave	Superficie en ha
Paillant	1 ^{re} Salagnac	83,23	144,77	1 063,39	2 385,68	68,34		3 745,41
	Bézin II			1 053,00	1 627,55	221,88		2 902,43
Total		83,23	144,77	2 116,39	4 013,23	290,22		6 647,84

Tableau 16 : Superficie en ha par type de couvert ligneux par section communale								
Commune	Section communale	1	2	3	4	5	6	Superficie en ha
Paillant	1 ^{re} Salagnac	466,94	51,46		21,15	52,70	639,29	1 231,53
	Bézin II	791,22	102,11		81,76	29,49	524,09	1 528,68
Total		1 258,16	153,56		102,91	82,19	1 163,38	2 760,21
1 : Végétation arbustive 2 : Rack bois 3 : Peuplement de mangrove 4 : Bosquets ou peuplements de feuillus 5 : Bosquets ou peuplements de conifères 6 : Systèmes arborés agricoles								

6.4 Liste des participants à l'élaboration du PDC

138

Supervision générale :	Yves GATTEREAU, directeur du Projet d'Appui au Développement Local et à l'Agroforesterie de Nippes (PADELAN)
Supervision Technique :	Volmy MÉRISE, agronome (PADELAN) Fritz VAVAL, conseiller en Développement Local, ingénieur-agronome (PADELAN)
Élaboration du plan de développement :	Roland GUERRIER, socio-économiste, consultant
Études :	Renaud JOSEPH, ingénieur-agronome, consultant, Étude filière apicole Alex BELLANDE, consultant, Étude filière mangue Jean Félix LACOUTURE, ingénieur-agronome, consultant, Étude filière pomme de terre Manès LAINÉ, consultant, Étude ressources naturelles Alix DAMÉUS, consultant, Étude du profil socio-économique (Anse-à-Veau et Paillant) Predner DUVIVIER, consultant, Étude du profil biophysique des communes de Anse-à-Veau et de Paillant
Animation :	Roberson FRANCOIS Wilson Pierre-Louis Sparte ODÉRA
Logistique et administration :	PADELAN et élus de Paillant
Photographie :	Roland GUERRIER Henri ALPHONSE

6.5 Bibliographie

ARISTE, S., *Analyse des performances économiques des systèmes de culture à base de carotte et à base d'igname au niveau du plateau de Rochelois (Dupouille, Javel)*, 2004, 40 p., (mémoire FAMV).

BDPA, *Cartographie thématique d'Haïti : Notices explicatives*, 1982.

BELLANDE, A., *Profil socio-économique de la région des Nippes : population, productions, commercialisation et organisation sociale*, 1998, 19 p.

BELLANDE, A., *Profil socio-économique de la région des Nippes*, 1984.

CNSA, *Élaboration d'un zonage agroécologique national à l'échelle des sections communales*, janvier 1999, 42 p.

FAO, *Directives pour la planification de l'utilisation des terres*, 1993, 96 p.

<http://reference.allrefer.com/gazetteer/A/A05430-anse-a-veau.html>

IHSI, *Carte administrative de la commune de Miragoâne (avant la loi du 30/10/2003)*, 1982a, échelle 1/50000.

IHSI, *Résultats définitifs/Département de la Grande-Anse, ancienne délimitation*, mars 2005, 630 p.

Journal Le Moniteur N° 82, jeudi 30 octobre 2003.

MPCE & Direction départementale Grande-Anse, *Éléments de problématique départementale de la Grande-Anse* (version de consultation).

PADELAN, *Plan de développement et programme d'investissement de la commune de Petite Rivière de Nippes*, 2004, 106 p.

SACAD/FAMV, *Paysans, systèmes et crises*, tome 3, 1994, 476 p.

TECSULT, *Inventaire et analyse des données biophysiques de la région des Nippes*, 1998, 28 p.

VALME, S., *Contribution à l'étude des effets du programme de construction de citernes sur les systèmes de production du plateau de Rochelois*, 2002, 62 p.

Les études commanditées par le PADELAN :

BELLANDE, Alex, *Étude filière mangue*.

DAMÉUS, Alix, *Étude du profil socio-économique (Anse-à-Veau et Paillant)*.

DUVIVIER, Predner, *Étude du profil biophysique des communes d'Anse-à-Veau et de Paillant.*

JOSEPH, Renaud, ingénieur-agronome, *Étude filière apicole.*

LACOUTURE, Jean-Félix, ingénieur-agronome consultant, *Étude filière pomme de terre.*

LAINÉ, Manès, *Étude ressources naturelles.*

Mise en page :
Bukante Editorial
editorial@bukante.net
34 68 49 68 - 34 05 29 76
Delmas
Haïti
juillet 2009

